

Oréemag'

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ORÉE-D'ANJOU

LOI ZAN : COMMENT PROTÉGER LES SOLS ?

page 8



INSTANT FINANCES

Maîtriser les dépenses aujourd'hui, pour investir demain

PAGE 6

CULTURE & VOUS

Expositions d'art à Champtoceaux

PAGE 13

OSEZ MAUGES

Goûter les Mauges, la passion du savoir-faire

PAGE 24



Brèves de Conseil Municipal

4



Instant finances

6



Actualité

8



Culture & vous

12



En bref...

15



Nos aînés

20



Vie économique locale

21



Osez Mauges

24



Mauges Communauté

26



Centre Socioculturel Rives de Loire

28



Carnet de vie locale

30



Agenda

40



À l'approche du printemps, notre pays pouvait espérer un nouvel élan, un renouveau porteur de sérénité. Hélas, le contexte géopolitique et économique mondial éloigne cette perspective. Les incertitudes persistent et les projections n'inspirent pas vraiment la confiance. Le Chef de l'État appelle à un effort de guerre. Le Chef du Gouvernement appelle à un effort budgétaire sans pour autant parvenir à limiter l'endettement de notre Nation. On pourrait finir par penser qu'il va être difficile d'agir localement.

Le budget 2025 qui a été adopté par notre Conseil Municipal est la preuve qu'il est encore possible d'agir tout en faisant des économies et en renonçant à l'augmentation des impôts. Certains qui n'ont pas de solution vous diront qu'il est regrettable de réduire les budgets de la commune, de réduire les subventions

aux associations. Ils vous diront même qu'il ne faut rien réduire tout en n'augmentant pas les prélèvements fiscaux et les tarifs des services. C'est évidemment de la poudre aux yeux, un manque de lucidité et une irresponsabilité ! Nous avons fait le choix de ces réductions pour conserver une marge d'action, pour assumer les charges supplémentaires que nous impose l'État (plusieurs centaines de milliers d'euros supplémentaires à supporter sur l'année 2025) et pour conserver malgré tout une capacité à investir.

Alors, oui nous agirons autrement. Oui, nous assumerons un nouveau mode de gestion pour nos campings municipaux. Oui, nous assumerons la fin de la distribution en porte à porte de l'Orée-Mag. Oui, nous assumerons une baisse de nos charges de fonctionnement à la hauteur de la baisse des subventions demandées par nos associations. Oui, nous assumerons la fin de certains services ou prestations gratuits...

Dans ce contexte budgétaire difficile, notre commune, comme toutes les communes de France, est confrontée à une crise de la construction immobilière sans précédent depuis le début de cette décennie. La multiplication de la réglementation en matière d'urbanisme et la difficulté à mobiliser des financements privés comme publics ralentissent sérieusement la production de logements neufs. Comment produire du logement neuf comme nous le permettrons ces prochains jours à Landemont (site du chai Montfort) tout en respectant la loi imposant la « Zéro Artificialisation Nette » des sols et les normes thermiques de construction ? Des contacts avec des porteurs de projet de construction, ici à l'espace St Louis à Champtoceaux ou là à Liré, sont une lueur d'espérance d'aboutir dans la durée. Vous comprendrez que le portage de tels projets est désormais très long.

Finalement, pour en revenir au printemps qui s'installe, nous ne pouvons que vous inviter à découvrir ou redécouvrir notre commune, « Orée-d'Anjou, terre de goût ». N'hésitez pas à aller au contact de nos producteurs locaux comme vous y invite également Mauges Communauté, notre intercommunalité, avec son événement « Tables des Mauges, Tables de Loire ». Vous apprécierez ainsi (comme nous le faisons chaque samedi depuis 3 ans en allant à la rencontre de nos agriculteurs, commerçants et artisans) notre terroir et nos paysages. Nos paysages que nos Conseillers Municipaux Juniors se proposent de conserver propres et accueillants à travers leurs actions de ramassage des déchets et nous les en remercions sincèrement.

André MARTIN,
Maire d'Orée-d'Anjou

Avril
2025 | n°32

Administration : Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues / CS 10025 - Drain / 49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13 / accueil@oreedanjou.fr

Directeur de la publication : André Martin, Maire d'Orée-d'Anjou.

Direction de la rédaction : Emilie Bouvier.

Rédaction : Sonia Vinet.

Conception graphique et mise en page : STUDIORICOM www.studioricom.com

Impression : Imprimerie ICI (Beaupréau-en-Mauges)

Tirage : 1 000 exemplaires.

Crédits photos : Orée-d'Anjou, Office de Tourisme Ôsez Mauges,
Dominique DROUET, Benoit Briand ICI.

Orée mag'

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ORÉE-D'ANJOU

Orée-d'Anjou





CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE CE QU'IL FAUT RETENIR...

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

Maintien de la fiscalité, cessions immobilières, gratuité des services, offre d'activités, subventions aux associations, gestion des campings... tous les sujets ont été proposés au débat afin que les élus de la majorité, comme de la minorité, puissent formuler des propositions en vue de l'élaboration d'un budget prévisionnel 2025. Les nombreuses solutions proposées par les uns et les autres devront permettre de faire face aux dépenses et charges nouvelles que la collectivité va devoir assumer.

ORÉE-D'ANJOU PREND SOIN DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE

Riche de deux sites patrimoniaux emblématiques – le Moulin Pendu à Champtoceaux et les ruines du château de la Turmelière ayant appartenu à la famille du Bellay à Liré – la commune d'Orée-d'Anjou souhaite lancer un diagnostic approfondi des lieux en partenariat avec le Ministère de la Culture, la région Pays de la Loire et le Conseil Départemental. Les aides financières ont été sollicitées par le Conseil Municipal pour couvrir un budget de 38 000 euros.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil Municipal d'Orée-d'Anjou a entériné une modification simplifiée de son PLU portant uniquement sur la zone des Couronnières située sur la commune déléguée de Liré. Il a également entériné une révision du PLU actuel : un nouveau document d'urbanisme va être élaboré et passera, pour la fin du mandat municipal, par un diagnostic territorial. Le nouveau PLU qui sera soumis à la loi « Zéro Artificialisation Nette » des sols devrait ainsi voir le jour à l'horizon 2027.

TRAVAUX DE SÉCURISATION ROUTIÈRE À LA VARENNE

L'insécurité qui régnait dans la traversée du village de la Coindassière sur la commune déléguée de La Varenne a fait l'objet d'un chantier en concertation avec les services du Conseil Départemental. La vitesse qui est à l'origine d'accidents récents devrait être éradiquée. Ce sont plus de 18 000 euros de travaux que la commune d'Orée-d'Anjou a pris à sa charge pour un aménagement qui met les conducteurs face à leur responsabilité. En 2025, l'insécurité sera toujours au cœur de l'action communale avec la sanctuarisation d'un budget de plus de 580 000 euros d'entretien et de sécurisation des voiries. ↗



CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FÉVRIER CE QU'IL FAUT RETENIR...

ADOPTION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

Les élus d'Orée-d'Anjou ont adopté le budget 2025 de la collectivité malgré les incertitudes qui planaient encore quant au budget de l'État. Ils ont confirmé leur choix de maintenir la fiscalité en 2025 au même niveau que les années passées et ce, sans recourir à l'augmentation de la taxe foncière, seul impôt communal. L'ensemble du budget de fonctionnement a fait l'objet d'économies puisqu'il diminue dans l'ensemble de plus de 8 % par rapport à celui de l'année 2024.

LES 2 CAMPINGS MUNICIPAUX SOUS CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE

Tout au long de l'année écoulée, les élus d'Orée-d'Anjou ont étudié la possibilité de mettre en gestion les 2 campings de la commune situés aux Grenettes à La Varenne et à l'Orée des boires à Drain. Ils ont acté, au terme d'un appel à manifestation d'intérêt, la mise en gestion desdits campings à Onlycamp SAS, entreprise avec laquelle la commune signera une convention d'occupation temporaire pour la période allant de mars 2025 au 31 décembre 2031. Les 2 sites ouvriront donc sous leur nouvelle enseigne dès le 30 avril à Drain et dès le 13 juin à La Varenne.

52 LOGEMENTS ANNONCÉS À LA TENOTERIE À CHAMPTOCEAUX

Situé à la sortie de l'agglomération de la commune déléguée de Champtoceaux, direction Saint-Laurent-des-Autels, le terrain de la Tenoterie a été cédé sur décision du Conseil Municipal à la société TERRAVIA afin qu'elle aménage le site en 52 lots destinés à accueillir du logement.

ÉVOLUTION DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS

Tout en respectant l'équilibre qui était fixé pour l'ensemble du mandat soit 7,5 millions d'euros d'investissement, les élus ont entériné un nouveau PPI intégrant la construction d'une école de musique et le lancement des diagnostics sur les sites patrimoniaux du Cul du Moulin à Champtoceaux et du château de la famille Du Bellay à Liré.

SUBVENTION À DESTINATION DES ÉCOLES PRIVÉES D'ORÉE-D'ANJOU

Après avoir pris note des coûts élèves dans les 8 écoles maternelles et primaires publiques, les élus ont appliqué, comme le veut la loi, ces forfaits aux 8 écoles privées de la commune. Ils ont ainsi entériné le versement d'une subvention globale de plus de 834 000 euros au titre de l'année 2025. Les enfants de la commune quel que soit le choix de scolarisation des familles sont ainsi dotés des mêmes moyens de fonctionnement à l'école.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

116 subventions ont été soumises au vote des élus afin d'accompagner autant d'associations communales tout au long de l'année 2025. Ce soutien financier s'ajoute à l'ensemble des aides matérielles apportées par les services techniques municipaux dans l'organisation des manifestations. ↗

L'intégralité des procès-verbaux est consultable sur le site www.oreedanjou.fr/
Rubrique Vie municipale - Ma mairie / Procès verbaux de Conseil Municipal.

Le compte-rendu sommaire du Conseil Municipal est quant à lui, affiché dans chaque mairie annexe.



MAÎTRISER LES DÉPENSES AUJOURD'HUI, POUR INVESTIR DEMAIN

Le jeudi 6 février le Conseil Municipal a adopté le budget municipal 2025. Il accompagne la réalisation des projets du territoire, dynamise les initiatives locales et préserve le déploiement de la qualité des services publics.

Bien que le montant des dotations de l'État n'augmente pas cette année et que des charges supplémentaires nous soient imposées par la nouvelle loi de finances, nous avons fait le choix de ne pas actionner le levier de la fiscalité locale. Autrement dit, le taux de la taxe foncière des habitants sera maintenu au même niveau.

Face à cette situation, nous avons procédé à une baisse de plus de 5 % sur l'ensemble des charges de gestion courante. Les efforts se sont notamment concentrés sur une meilleure gestion des combustibles et des fluides pour toujours gagner en performance énergétique. Nous avons adopté également une tarification des services municipaux, abordable pour les usagers tout en veillant à percevoir un niveau de recettes suffisant pour équilibrer les opérations.

Dans le cadre d'une gestion patrimoniale adaptée aux besoins et aux enjeux de la collectivité, la commune a mis en vente certains bâtiments inutilisés et entrepris des travaux d'embellissement et de rénovation énergétique sur d'autres équipements communaux tels que la mairie annexe de Champtoceaux ou la salle des fêtes de Bouzillé. Ces choix permettent aussi de pouvoir assurer en 2025 le transfert de l'école de musique Mélodie, actuellement à Drain, sur le site des Garennes à Champtoceaux ainsi que d'envisager la réorganisation des services techniques sur la commune déléguée de Landemont.

Nous avons pour objectif de maintenir une capacité d'autofinancement certaine et durable avec une durée de désendettement acceptable. Le cap que nous nous étions fixé en 2022 est de contribuer à assurer une santé financière stable, solide et pérenne de la commune. Ce cap est tenu !

Lydie PINEAU,
Adjointe aux ressources humaines
et financières

ECL'OR, UN PARCOURS D'ORIENTATION SUR MESURE



Depuis la rentrée 2024, Orée-d'Anjou participe au projet ECL'OR avec Mauges Communauté. Les collectivités œuvrent pour favoriser les rencontres entre les collégiens et le milieu professionnel. Deux établissements scolaires et 240 élèves sont concernés sur la commune : les collèges Georges Pompidou et Saint-Benoît à Champtoceaux. Huit entreprises et les services d'Orée-d'Anjou se sont engagés pour accompagner ces élèves sur un parcours d'orientation local et innovant.

En 2023, Mauges Communauté a lancé le projet ECL'OR, Engagement Collectif pour l'Orientation des jeunes, avec pour objectif de permettre l'éclosion de nouveaux talents dans les collèges des Mauges. Sous la forme d'un parcours débutant en classe de 4^e et se poursuivant en 3^e, ECL'OR aide les élèves à mieux comprendre le tissu économique local, les préparant ainsi à devenir de véritables acteurs de leur propre avenir.

C'est ludique et ça permet de chercher sans se stresser.

C'est trop bien quand y'a la professionnelle car on voit vraiment la réalité

Citations des élèves de 4^e du collège Pompidou

En 4^{ème}, des ateliers sont animés par les professeurs principaux pour que les élèves s'ouvrent à leurs centres d'intérêts, leurs goûts, leurs valeurs et leurs qualités. Chaque classe est parrainée par une entreprise qui intervient en classe sur la découverte du monde professionnel et organise une visite de son entreprise entre avril et mai.

En 3^{ème}, les élèves sont accompagnés de nouveau par les professeurs et les entreprises pour apprendre à créer un CV, rédiger une lettre de motivation et se préparer aux entretiens.

LES ENTREPRISES PARTICIPANTES

- **SUEZ**, entreprise de traitement des déchets à Landemont
- **Nutrea**, entreprise d'alimentation animale à Landemont
- **Chimirec**, entreprise de traitement des déchets industriels à Liré
- **Les services municipaux d'Orée-d'Anjou**
- L'entreprise de plomberie, chauffage et électricité **Durand** à Champtoceaux
- **Tecabois**, fabricant d'escalier à Landemont
- **Evelia**, entreprise de meunerie à La Varenne
- **Gaec de la Coudraie**, entreprise d'élevage et de viticulture à Liré
- **L'ART du Bonheur**, entreprise d'événementiel à Bouzillé

Les entreprises souhaitant participer sont invitées à se rapprocher de Mauges Communauté auprès de Daphné Subileau, chargée de mission emploi-formation au 06 21 00 78 75 ou d-subileau@maugescommunaute.fr



En savoir plus
sur le parcours
ECL'OR en vidéo



LOI ZAN : COMMENT PROTÉGER LES SOLS ?

La lutte contre l'artificialisation des sols représente aujourd'hui un enjeu majeur pour limiter le réchauffement climatique, un sol artificialisé n'absorbant plus de dioxyde de carbone.

La loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 a posé un objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon de 2050. Cette loi vise à mieux prendre en compte les conséquences environnementales lors de la construction et de l'aménagement des sols, sans pour autant négliger les besoins des territoires en matière de logements, d'infrastructures et d'activités.



LES ENJEUX SONT MULTIPLES :

- ① **Protection de la biodiversité** : L'artificialisation des sols détruit les habitats naturels et les continuités écologiques, contribuant à l'érosion de la biodiversité.
- ② **Lutte contre le changement climatique** : un sol artificialisé n'absorbe pas l'eau de pluie. En cas de fortes intempéries, les phénomènes de ruissèlement et d'inondation sont donc amplifiés. Les sols naturels jouent également un rôle crucial dans le stockage des émissions de gaz à effet de serre.
- ③ **Préservation de la production alimentaire des sols** : En limitant l'artificialisation des terres agricoles, la loi ZAN contribue à la préservation des surfaces agricoles nécessaires à la production alimentaire.
- ④ **Amélioration du cadre de vie et du bien-être des citoyens** : La loi ZAN encourage des pratiques d'aménagement durable qui favorisent des environnements plus verts et résilients, améliorant ainsi la qualité de vie des habitants et leur bien-être.

L'objectif de cette loi tend à interdire toute artificialisation nette des sols sur une période donnée. Cela n'implique donc pas nécessairement l'arrêt total de l'artificialisation de nouveaux espaces mais vise principalement à limiter l'étalement urbain et à « renaturaliser » un espace pour chaque espace artificialisé. Elle encourage également la densification des zones déjà urbanisées, l'utilisation des locaux vacants ainsi que la réhabilitation des friches urbaines.

CONCRÈTEMENT, QUELS CHANGEMENTS EN URBANISME ?

Pour répondre aux objectifs de la loi ZAN, le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale - document d'urbanisme à l'échelle intercommunale) devra être ajusté d'ici fin 2025. Le PLU d'Orée-d'Anjou sera, à suivre, également modifié pour être compatible avec ce dernier et ce, avant février 2028*. Ainsi, certaines zones classées « AU » (A Urbaniser) au sein du règlement du PLU pourraient être abandonnées et reclassées en espaces naturels, agricoles ou forestiers.

Les règles d'urbanisme concernant les espaces agricoles, naturels et forestiers risquent également de se durcir davantage.

Enfin, les capacités d'urbanisation des collectivités vont être plus contraintes, il sera nécessaire de densifier les zones déjà urbanisées en réhabilitant ou rénovant les bâtiments existants.

Afin de favoriser ce nouveau mode d'aménagement, des dispositifs existent pour encourager la réhabilitation des bâtiments anciens. C'est le cas notamment de l'Opération Programmée



Ludovic SÉCHÉ
Adjoint à
l'aménagement
du territoire,
à l'habitat et
à l'urbanisme

Depuis 2022, la municipalité d'Orée d'Anjou s'adapte pour répondre aux enjeux de gestion des terres agricoles et de leurs conséquences sur la construction de logements, de bâtiments et plus généralement la gestion de l'espace urbanisé ou à urbaniser. Les élus, pour répondre à la nouvelle obligation légale du ZAN travaillent désormais essentiellement sur des projets de développement, dans l'enveloppe urbaine, c'est-à-dire au plus près des cœurs de bourg et donc des services.

A l'heure où l'accès à la propriété de maisons individuelles devient beaucoup plus difficile pour une grande partie de la population, nous ne pouvons nous permettre d'attendre pour nous adapter. C'est pour cette raison, qu'Orée-d'Anjou, comme les autres communes de France, accompagne la construction de nouvelles formes d'habitat répondant aux attentes des habitants, sachant qu'aujourd'hui, leurs recherches s'orientent principalement vers des biens de type T2 (60 m²) ou T3 (80 m²). ■



d'Amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain menée actuellement sur les centres-bourgs de Champtoceaux, Landemont, Liré et Saint-Laurent-des-Autels, et de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat « classique » couvrant la totalité du territoire de Mauges communauté, depuis le 1^{er} janvier 2024 et pour une durée de 5 ans. ■

Pour plus d'informations : www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/artificialisation-sols

PISCINE : LA SAISON 2025 SE PRÉPARE !



LEÇONS DE NATATION

Du 12 mai au 29 août, les enfants, dès l'âge de 6 ans révolu (nés en 2019), pourront suivre des leçons de natation, suivant trois niveaux : familiarisation, apprentissage ou perfectionnement. L'inscription s'effectue pour une session comportant de 8 à 10 séances, programmées sur 2 semaines consécutives.

NOUVEAUTÉ !

Une activité « jardin aquatique » sera également proposée aux plus petits. L'objectif de cette activité est de permettre à l'enfant de découvrir le milieu aquatique grâce à des moyens pédagogiques ludiques (parcours, jeux et ateliers). Pas d'âge minimum. Seule condition requise : que l'enfant soit capable de mettre la tête sous l'eau.

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : MERCREDI 7 AVRIL

Inscription uniquement en ligne via le portail familles, accessible depuis le site internet www.oreedanjou.fr

Tarifs et détails des créneaux horaires consultables sur le site www.oreedanjou.fr, rubrique Sport, culture, tourisme / Sport / Piscine municipale.

OUVERTURE ESTIVALE AU PUBLIC

Cet été, la piscine ouvrira ses portes au public du samedi 5 juillet au dimanche 31 août.

A proximité du parc du Champalud à Champtoceaux, au cœur d'un espace de verdure apaisant, venez profiter des joies de la baignade dans l'un des deux bassins extérieurs, lézarder au soleil sur les espaces verts aménagés ou bien vous octroyer une petite séance de sport à l'espace fitness.

Le bar attenant à la piscine vous permettra également de vous approvisionner en boissons et autres en-cas pour la journée.

Retrouvez plus d'informations sur les horaires et les tarifs sur le site www.oreedanjou.fr / rubrique Sport, culture, tourisme / Sport / Piscine municipale.



L'été dernier, K'price 974 proposait crêpes, gaufres, glaces et diverses spécialités réunionnaises.

LOCATION DU BAR DE LA PISCINE

Tous les ans, durant l'été, le bar de la piscine est ouvert au public et propose boissons, confiseries et autres gourmandises salées et sucrées. Pour assurer ce service, la commune d'Orée-d'Anjou loue le bâtiment à un particulier qui en assume, seul, la gestion (commande et choix des produits vendus, gestion des stocks, gestion de la comptabilité etc...) et par conséquent perçoit lui seul le bénéfice lié à l'exploitation qu'il en fait.

Vous êtes auto-entrepreneur dans la restauration ou souhaitez tout simplement tenter l'expérience durant un été ? Adressez, sans plus tarder, votre candidature par mail à service.rh@oreedanjou.fr ou par courrier aux Services Municipaux Orée-d'Anjou, 4 rue des Noues, Drain 49530 Orée-d'Anjou, avant le vendredi 16 mai. (Lettre de motivation et CV)

Au moment du bouclage du magazine, le prix de la location n'a pas été encore voté en Conseil Municipal. À titre indicatif, il était fixé à 220 € en 2024.

Renseignements – informations : Services Municipaux d'Orée-d'Anjou - 02 40 83 50 13.



L'AGENDA CULTUREL

L'agenda culturel d'avril à juin regroupe les évènements organisés par la commune et par les associations culturelles du territoire.

Cet agenda est consultable sur le site www.oreedanjou.fr ou en scannant le QR code.



DES EXEMPLAIRES PAPIER SONT DISPONIBLES DANS LES MAIRIES ANNEXES, BIBLIOTHÈQUES, MUSÉE, PÔLES ENFANCE ET COMMERCES.



RENDEZ-VOUS NATURE EN ANJOU 2025

Le programme des animations pour découvrir la biodiversité d'Orée-d'Anjou est disponible sur oreedanjou.fr rubrique agenda culturel.

Animations tout public et gratuites. Sur réservation, en ligne, ou par téléphone au 07 50 55 17 44



MUSÉE

Réouverture du Musée Joachim Du Bellay.

Le musée a ouvert ses portes pour une nouvelle saison. Plusieurs animations jeunesse sont proposées aux enfants pendant les vacances de printemps. Renseignements et inscriptions sur le site museejoachimdubellay.com

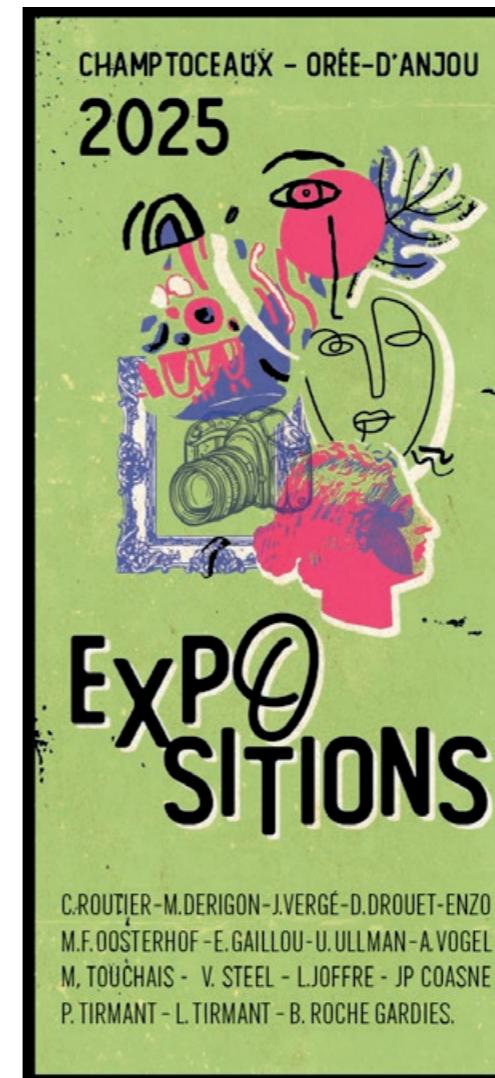


BIBLIOTHÈQUE DE LA VARENNE

Des travaux d'aménagement de l'ancien pôle enfance de La Varenne vont débuter au printemps en vue d'y transférer à l'automne, la bibliothèque, actuellement située à la résidence Constance Pohardy. Cette nouvelle localisation, en cœur de bourg facilitera ainsi l'accès du plus grand nombre, notamment aux enfants grâce à sa proximité avec les écoles et le pôle enfance.

EXPOSITIONS D'ART À CHAMPTOCEAUX

La saison 2025 des expositions d'art à la Maison du Tourisme (Le Champalud, Champtoceaux) démarra le samedi 12 avril. Cinq expositions de peinture, sculpture, photographie seront à découvrir jusqu'à la fin du mois de septembre.



• **JACQUELINE PECANET, JEAN-MICHEL NICOLAU, PIA NICOLE ROCCO**

12 AVRIL AU 11 MAI
VERNISAGE, LE 11 AVRIL À 18H30

• **THERÈSE CAILLETON, ANOUCHKA LOLIVREL**

17 MAI AU 15 JUIN
VERNISAGE, VENDREDI 16 MAI À 18H30

• **COLLECTIF ARNEVA**

21 JUIN AU 20 JUILLET
VERNISAGE VENDREDI 20 JUIN À 18H30

• **NATHALIE CLEMENT, DAVID ASH**

26 JUILLET AU 24 AOÛT
VERNISAGE, LE VENDREDI 25 JUILLET À 18H30

• **RAOUL VASLIN**

30 AOÛT AU 28 SEPTEMBRE
VERNISAGE, LE VENDREDI 28 AOÛT À 18H30

Entrée libre.

Horaires :

- AVRIL-MAI et SEPTEMBRE : Mardi au dimanche et fériés 10h à 13h et 14h à 18h
- JUIN : Tous les jours 10h à 13h et 14h à 18h
- JUILLET-AOÛT : Tous les jours 10h à 13h et 14h à 18h30

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Dépôt de gerbes dans chaque commune déléguée :

Bouzillé : 9h30 devant la mairie annexe
Champtoceaux : 9h30 devant le monument aux Morts

Landemont : 9h devant la mairie annexe
La Varenne : 9h30 au cimetière

Liré : 8h45, parvis de l'église
Saint-Laurent-des-Autels : 9h au cimetière

Saint-Christophe-la-Couperie : 9h30 au cimetière
Saint-Christophe-la-Couperie : 9h30 au cimetière

Saint-Sauveur-de-Landemont : 9h30 devant le Monument aux Morts

10h45 – Rassemblement sur le parking, devant la MCL à Drain. Puis départ du cortège jusqu'au Monument aux Morts pour la cérémonie Orée-d'Anjou, à laquelle toute la population est cordialement invitée à participer. Dépôt de gerbes, lecture de poèmes par les enfants du Conseil Municipal Junior, remises de médailles et allocutions.

À l'issue de la cérémonie : défilé en musique, avec l'Echo de la Loire, jusqu'à la MCL où sera servi le verre de l'amitié. ↗

ENTRETIEN DES PIEDS DE MURS ET TROTTOIRS : TOUS RESPONSABLES !



En application de l'arrêté municipal du 15 janvier 2024, les habitants sont dorénavant tenus de s'occuper de leur partie de trottoir en balayant, démoussant, désherbant par arrachage ou binage. Pour rappel, les déchets générés par l'entretien doivent être ramassés et évacués de façon adéquate (déchet ménager, déchetterie et compostage). En aucun cas, ils ne doivent être déversés dans les bouches d'égout ou avaloirs.

Il est également possible de fleurir les pieds de mur, en conservant par exemple certaines plantes spontanées ou en semant des graines dans les failles des trottoirs. Veillez toutefois à ne pas semer de plantes invasives ou au développement trop important. ↗

ORÉE-MAG : ARRÊT DE LA DIFFUSION DU MAGAZINE MUNICIPAL DANS LES BOÎTES AUX LETTRES

La commune d'Orée-d'Anjou informe ses habitants qu'à partir du 1^{er} avril, la distribution du magazine Oréemag, dans les boîtes aux lettres, est suspendue. Cette décision est motivée par la volonté des élus de rationaliser les dépenses publiques et d'optimiser les ressources. Elle s'inscrit dans un effort global visant à maintenir les services essentiels tout en garantissant une gestion responsable des fonds publics.



Le magazine restera consultable, en version numérique, sur le site internet de la commune. Il sera également disponible en version papier dans l'ensemble des 9 mairies annexes d'Orée-d'Anjou et dans des lieux que vous fréquentez régulièrement (clubs des ainés, bibliothèques...).

En parallèle, la collectivité continuera de relayer les informations essentielles via ses autres supports de communication tels que le site internet, la page facebook ou encore les panneaux lumineux, afin d'assurer une communication optimale avec les habitants. Les élus remercient les lecteurs de l'Oréemag de leur compréhension ainsi que les 3 distributeurs qui ont accompli cette mission avec sérieux et implication durant toutes ces années. ↗

Consultez les résultats de l'enquête de lectorat de l'Oréemag, lancée en octobre dernier, sur le site internet www.oreedanjou.fr ; rubrique VIE MUNICIPALE - MA MAIRIE ; Publications ; Oréemag.

SILEO VALORISE LA MATIÈRE RECYCLABLE ET PROPOSE UN SERVICE D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

En 1996, la communauté de communes du canton de Champtoceaux implantait un centre de tri des déchets à St-Laurent-des-Autels.



La collectivité signait alors les statuts d'AGIREC, une association créée pour gérer cette activité. Sa particularité ? AGIREC était alors l'une des premières associations reconnue entreprise d'insertion professionnelle sur le territoire.

Trente ans plus tard le centre de tri a fermé mais l'activité d'AGIREC perdure sous un nouveau nom : Siléo. Ce nom ne vous est sans doute pas familier, celui de l'Ecocyclerie des Mauges peut-être plus. Il s'agit de l'une des activités de Siléo, au même titre que la Matériaux Thèque Siléo. La dernière-née de l'association a ouvert ses portes en janvier 2024 à Saint-Pierre-Montlimart. Aujourd'hui, Siléo continue son activité historique de valorisation de la matière recyclable. Toujours implantée sur Orée-d'Anjou (zone d'activités de St-Laurent-des-Autels), l'association collecte papier, carton, palette, polystyrène et film plastique directement sur les sites des entreprises et des collectivités qui en font la demande. Siléo c'est aussi un service d'entretien des espaces verts. Débroussaillage, tonte, désherbage, taille ... l'équipe intervient dans une démarche d'éco-responsabilité où l'utilisation de produits phytosanitaires est proscrite. Une offre de service locale, professionnelle et efficace. N'hésitez pas à faire appel à leurs services. Siléo emploie aujourd'hui soixante salariés dont quarante en transition professionnelle. L'association accueille également plus de quatre-vingt bénévoles. Ensemble, ils œuvrent au développement d'une économie locale, circulaire et solidaire. ↗

Pour plus d'informations, consultez leur site internet : www.sileo49.fr



SITE « ZÉRO POUBELLE »

Afin d'évoluer sur la gestion des déchets et la politique environnementale d'Orée-d'Anjou, les élus, en collaboration avec les services techniques, ont mis en place un site test « zéro poubelle » au niveau de l'aire de jeux et de pique-nique des Boires de Drain.

Ce site est dorénavant dépourvu de corbeilles à déchets afin que les usagers repartent avec leurs détritus et adoptent ainsi les éco-gestes simples pour la planète (Gourde au lieu de bouteille en plastique, emballage réutilisable au lieu des sacs et barquettes jetables, etc...). Toujours dans cette même optique mais aussi afin de diminuer le coût lié au ramassage des déchets, le nombre de corbeilles publiques a également été réduit, sur l'ensemble du territoire. ↗



ONLY CAMP REPREND LA GESTION DES 2 CAMPINGS MUNICIPAUX

Au terme d'un appel à manifestation d'intérêt lancé fin 2024, la gestion des campings municipaux des Boires à Drain et des Grenettes à La Varenne a été confiée à Onlycamp SAS, entreprise avec laquelle la commune a signé une convention d'occupation temporaire pour une période de 6 ans, de mars 2025 à décembre 2031.

Les 2 sites ouvriront donc sous leur nouvelle enseigne dès le 30 avril à Drain et dès le 13 juin à La Varenne. ↗

Camping L'Orée des Boires

Ouvert du 30 avril au 28 septembre
campingoreedesboires@onlycamp.fr
07 82 97 45 03

Camping Les Grenettes

Ouvert du 13 juin au 14 septembre
campinglesgrenettes@onlycamp.fr
07 66 80 51 33

www.onlycamp.fr

LA LUCE NE NAVIGUERA PAS CETTE ANNÉE

Depuis 2018, la commune d'Orée-d'Anjou gère l'activité touristique du bateau La Luce. Ainsi, chaque saison, entre 5 000 et 10 000 passagers découvrent les richesses de notre territoire, depuis la Loire.

Cependant, la gestion d'un tel équipement est devenue de plus en plus complexe. La réforme de la législation sur la formation des personnels de bord (pilote et guide-marinier), l'intensification des aléas climatiques ont fortement impacté une organisation déjà fragilisée par deux saisons en période « COVID ».

Depuis le début de l'année 2025, les ressources humaines nécessaires au bon fonctionnement du service font défaut. L'organisation de la saison est fortement compromise par ce manque de personnel présentant les qualifications spécifiques au regard de la particularité de la navigation sur la Loire.

Ainsi, avec regret, la commune d'Orée-d'Anjou a décidé d'annuler la saison 2025. Cette décision, bien que difficile à prendre, va toutefois permettre de dégager un temps de réflexion approfondie sur le devenir de cet équipement, dans l'espérance d'une reprise d'activité en 2026. ↗

INVITATION AU SPECTACLE



Scènes de Pays vous invite à l'ouverture de la saison culturelle 2025-2026 !

Rendez-vous à 20h le mercredi 11 juin à la Loge à Beaupréau-en-Mauges ou le vendredi 13 juin au Théâtre Foirail à Chemillé-en-Anjou pour deux soirées spéciales.

Vous y découvrirez les spectacles qui jalonnent toute la prochaine saison culturelle, de septembre à juin. Jérôme Rouger proposera ensuite ses Conseils aux spectateurs, une vraie-fausse conférence pédagogique sur le rôle du public pendant un spectacle. Maîtrisant parfaitement l'art de l'éloquence, seul en scène, Jérôme Rouger observe avec humour nos travers de spectateurs... ↗

Une soirée spectacle ouverte à toutes et tous et gratuite, sur réservation uniquement. Surveillez les réseaux, l'ouverture de la billetterie se fera courant mai sur scenesdepays.fr



©Carmen Morand

LE RPE « PAS À PAS », DEVIENT GUICHET UNIQUE DE LA PETITE ENFANCE



Depuis le 1^{er} janvier 2025, le Relais Petite Enfance « Pas à Pas », situé dans la mairie annexe de Drain, est l'interlocuteur privilégié des parents et futurs parents. Il est le lieu unique d'informations concernant les modes d'accueils existants sur la commune d'Orée-d'Anjou. Il aide les familles à cerner leurs besoins et les accompagne dans le choix de la solution la plus adaptée. ↗

Pour tout contact :

07 56 37 22 21 - Mail : rpe.pasapas@oreedanjou.fr

Plus d'informations sur le site

www.oreedanjou.fr / ENFANCE - EDUCATION / PETITE ENFANCE

QUELLES DÉMARCHES POUR L'OUVERTURE D'UN ERP ?

Les Établissements Recevant du Public (ERP) sont des bâtiments, des locaux ou des enceintes dans lesquels sont admises des personnes extérieures à ceux-ci. L'accès peut y être gratuit, payant, libre, restreint ou sur invitation. Les ERP sont classés par types en fonction de la nature de leur exploitation et par catégories (1 à 5) en fonction du nombre de personnes accueillies à l'intérieur.

LA CRÉATION, L'AMÉNAGEMENT OU LA MODIFICATION D'UN ERP DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE AUTORISATION PRÉALABLE EN MAIRIE :

TRAVAUX NÉCESSITANT UN PERMIS DE CONSTRUIRE Délai d'instruction 5 mois	TRAVAUX NÉCESSITANT UNIQUEMENT UNE DÉCLARATION PRÉALABLE • Délai d'instruction de 4 mois pour l'Autorisation de Travaux ERP • Délai d'instruction d'1 à 2 mois pour la déclaration préalable, en fonction de l'emplacement du projet	TRAVAUX DANS UN BÂTIMENT NE NÉCESSITANT AUCUNE AUTORISATION D'URBANISME Délai d'instruction de 4 mois pour l'Autorisation de Travaux
--	--	--

> **Permis de Construire** : le dossier doit être déposé auprès du service urbanisme

> **Autorisation de Travaux
ERP** : le dossier doit être intégré au dossier de Permis de Construire.

> **Déclaration préalable** : le dossier de Déclaration Préalable doit être déposé auprès du service urbanisme

> **Autorisation de Travaux** : le dossier doit être déposé auprès des services techniques d'Orée-d'Anjou

> Aucune démarche à prévoir auprès du service urbanisme

> **Autorisation de Travaux ERP** : le dossier doit être déposé auprès des services techniques d'Orée-d'Anjou

Le demandeur ne pourra démarrer ces travaux qu'à la seule condition d'avoir obtenu toutes les autorisations inhérentes à son projet.

PERSONNES MORALES : DÉPÔT DES DOSSIERS D'URBANISME PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2025, tous les demandeurs ayant la qualité de personnes morales dans les communes de plus de 3 500 habitants doivent obligatoirement déposer leurs dossiers d'urbanisme par voie dématérialisée (Décret n°2024-1043 du 18 novembre 2024). À Orée-d'Anjou, ce dépôt s'effectue via le portail du guichet unique de Mauges Communauté : <https://maugescommunaute.geosphere.fr/portailccs/Login/Particulier> ↗

Coordonnées :
Services Municipaux d'Orée-d'Anjou
4 rue des Noues - CS125 Drain
49530 Orée-d'Anjou
Service urbanisme :

02 52 59 74 25 - urbanisme@oreedanjou.fr
Services techniques :
02 40 83 87 36
service.technique@oreedanjou.fr

ÉNERGIE CITOYENNE ORÉENNE

QU'EST-CE QUE L'ÉNERGIE CITOYENNE ?

Un projet d'énergie citoyenne, est un projet dans lequel les habitants et des collectivités placent leur épargne et participent à la gouvernance. Ce modèle citoyen assure des projets qui bénéficient au territoire sur plusieurs plans : économique, démocratique, environnemental et social.



QUELLES SONT SES VALEURS ?

Chaque projet citoyen est unique, par ses origines et l'ambition des personnes qui le composent. Ensemble, le groupe doit faire la somme des motivations individuelles et en extraire une vision partagée qui pourra se traduire en actions, autour de valeurs communes telles qu'accélérer la transition écologique, produire et consommer localement, partager son savoir, ses idées. Si vous vous retrouvez dans ces valeurs et que vous souhaitez faire partie de l'aventure, rejoignez-le collectif !

energie.citoyenne.oreenne@gmail.com

RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026 : INSCRIPTION À L'ÉCOLE PUBLIQUE

La campagne d'inscription, pour l'année scolaire 2025/2026, au sein des écoles publiques d'Orée-d'Anjou est ouverte.

En fonction de votre commune déléguée de résidence, le rattachement à une école publique est appliquée dans le cadre d'une sectorisation, validée par le conseil municipal.

Les modalités ainsi que les formulaires d'inscriptions sont disponibles sur le site internet de la commune www.oreedanjou.fr, rubrique ENFANCE EDUCATION / Affaires scolaires / Établissements scolaires.

L'inscription se fait directement auprès de la mairie annexe de résidence après que la famille ait pris attache auprès de l'école. La mairie annexe transmettra ensuite un certificat d'inscription à la famille et à l'école. Le(la) directeur/trice de l'école procèdera à l'admission définitive de l'enfant. Les équipes enseignantes se tiennent à votre disposition pour faire connaissance, découvrir les classes, les jeux, les activités proposées et répondre à vos éventuelles questions.

REPAS DES AÎNÉS : REMERCIEMENT AUX DONATEURS

Le CCAS remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont effectué des dons lors des différents repas des aînés. Cette contribution va permettre d'aider les plus démunis d'entre nous.



EXPLÔREZ LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



DES MAUGES

Le nouveau numéro d'Explôrez vous entraîne une fois de plus vers l'avenir des Mauges !

Plongez au cœur de l'ambition qui guide l'action publique vers un territoire à énergie positive en 2050.

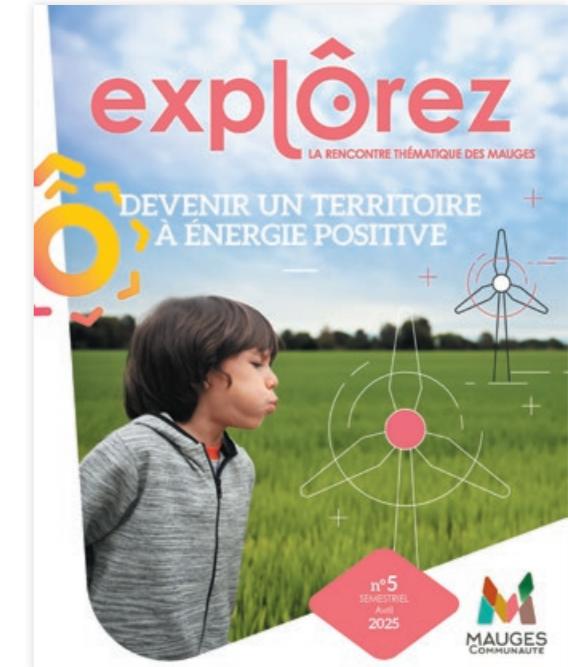
Au fil des pages, découvrez l'évolution de notre consommation énergétique et les moyens concrets de renforcer collectivement la production d'énergies renouvelables. Des initiatives locales aux projets d'envergure, Explôrez décrypte les enjeux et met en lumière des solutions inspirantes. Partagez vos idées, engagez-vous et construisons ensemble un territoire plus durable, responsable et respirable.

VOUS ÊTES PLUTÔT NUMÉRIQUE ?

Retrouvez-le sur maugescommunaute.fr et feuilletez-le directement sur votre smartphone.

VOUS PRÉFÉREZ LE PAPIER ?

Une version imprimée est diffusée en points relais, dans les lieux publics près de chez vous : mairies, bibliothèques...



MAUGES 2050 : SCOT, LES ÉLUS VOUS PARTAGENT LEUR PROJET DE TERRITOIRE



Mercredi 26 mars 2025, les élus du conseil Communautaire arrêtent le projet de Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) des Mauges.

Concrètement, le SCoT est la traduction dans un document officiel d'un « projet de territoire », dessiné et porté par l'ensemble de ses acteurs.

C'est le début d'un long processus de discussions, d'échanges, d'avis sur ce projet... L'année 2025 sera l'opportunité aussi pour vous de vous exprimer librement et donner votre avis pendant la phase d'enquête publique. Les élus organisent le 10 septembre et 1^{er} octobre, deux réunions publiques pour partager avec les habitants autour de ce projet d'avenir du territoire.

D'ici là, vous pouvez retrouver sur maugescommunaute.fr vidéos, magazine et témoignages pour mieux comprendre le SCoT.

ÉDITION 2025 DU CHALLENGE SÉNIORS

La commune d'Orée-d'Anjou, en partenariat avec l'association « Profession Sport et Loisirs » organise une nouvelle édition du challenge seniors, vendredi 25 avril de 9h à 16h, salle du Plessis Curé à Liré. Venez participer à cette journée sportive et conviviale où seule la bonne humeur est la compétence requise.



Cette journée, gratuite et ouverte à toutes les personnes âgées de plus de 60 ans, même celles à mobilité réduite, s'articule autour d'ateliers destinés à solliciter les capacités motrices et cognitives des participants.

Cette année, il sera proposé le traditionnel tir à l'arc ainsi que le tir à la sarbacane pour renforcer son souffle, le basket pour tester son habileté, le tennis de table pour évaluer sa rapidité, la gym santé pour s'assouplir et le corn hole pour découvrir un jeu amusant et évaluer sa précision (lancer de petits sacs lestés dans un trou sur une planche inclinée).

Un repas froid est prévu 10 €/pers payable le jour-même.

Les inscriptions sont ouvertes en mairie annexe ou auprès des clubs de retraités jusqu'au 15 avril 2025. Places limitées.

6 LOGEMENTS SÉNIORS BIENTÔT DISPONIBLES À LANDEMONT

Au Chai Montfort à Landemont, 6 logements sociaux neufs, à destination des seniors, seront disponibles à partir du mois de mai : 2 T2 bis avec jardin et 4 T3 avec garage et jardin.



Gérés par le bailleur social Podeliha, ces logements sont idéalement situés en centre bourg, en face de la Résidence d'Orée et disposent tous d'équipements spécifiques pour répondre aux besoins des personnes âgées (entrée de plain-pied, accessibilité, barre de maintien, éclairage adapté...). C'est une bonne solution pour les personnes âgées encore autonomes souhaitant vivre dans un environnement adapté, sûr et abordable. Elles pourront, de plus, profiter de la restauration et des animations proposées par l'EHPAD, si elles le souhaitent.

Pour bénéficier d'un logement social pour seniors, il est nécessaire d'effectuer une demande en ligne sur www.demandedelogement49.fr ou se procurer un document de demande de logement auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). N'hésitez pas à appeler le CCAS d'Orée-d'Anjou au 02 52 59 55 26 pour obtenir des renseignements sur ces logements.

RÉSIDENCE CONSTANCE POHARDY : UN LOGEMENT TEMPORAIRE POUR DE COURTS SÉJOURS

Située à La Varenne, la résidence services Constance Pohardy est gérée par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et dispose de 20 logements sociaux, tous regroupés, favorisant ainsi les rencontres et les échanges entre les résidents.

Les personnes, seules ou en couple, âgées de plus de 60 ans sont accueillies dans un cadre de vie confortable et sécurisé, participant à préserver l'autonomie et à lutter contre l'isolement social.

La résidence dispose également d'un logement temporaire mis à disposition pour des séjours de 2 semaines à 3 mois. Cet hébergement provisoire permet de répondre à des besoins ponctuels (ex : travaux d'adaptation dans son logement, ...) mais aussi d'offrir un temps de répit aux aidants familiaux ou encore faciliter les transitions. Ce temps d'accueil temporaire donne également la possibilité aux personnes autonomes ou semi-autonomes, de bénéficier des services de la Résidence (présence et accompagnement social, animation, restauration) tout en continuant à vivre de manière indépendante, en toute sécurité.

Delphine, responsable de la Résidence, se fera un plaisir de vous accueillir pour échanger avec vous sur la mise en place de ce temps d'accueil temporaire. N'hésitez pas à la contacter au 02 40 09 14 49 / 06 47 84 46 70 ou par mail : residence.pohardy@oreedanjou.fr.

Résidence de services Constance Pohardy
22 bis rue Constance Pohardy - La Varenne

ESPACE RESSOURCES, 764 LIEU-DIT LE FARADON À SAINT-LAURENT-DES-AUTELS

STÉPHANIE MATTEI, KINÉSIOLOGUE



Formée à différentes techniques de kinésiologie et installée depuis février dernier à l'Espace Ressources, Stéphanie Mattei propose un accompagnement en séances individuelles, principalement aux adultes et adolescents.

Plusieurs de ces méthodes utilisent le test musculaire afin de communiquer directement avec le corps pour déceler et libérer vos blocages. D'autres se basent sur des mouvements et activités motrices pour développer votre potentiel et améliorer votre bien-être.

La kinésiologie est une approche psychocorporelle qui permet de reprendre conscience de soi, via le corps et d'aider à libérer différentes formes de stress dans votre vie privée et/ou professionnelle.

La kinésiologie peut vous aider à améliorer la façon dont vous vivez certains événements (séparation, burn-out, etc...) ainsi que les troubles qui peuvent être associés (stress, douleurs, insomnies, peurs, gestion des émotions, manque de confiance en soi, problèmes de communication...).

Stéphanie pratique la kinésiologie éducative, c'est-à-dire que vous êtes acteur de votre séance et donc des changements que la kinésiologie peut apporter à votre vie.

**Stéphanie Mattei, 06 63 39 22 19 / stephanie.kinesiologie@outlook.fr
+ d'infos sur Facebook (Stéphanie Kinésiologie) et Instagram**

CLAUDIA FOUREL, SOPHROLOGUE



Après plusieurs années salariées dans le laboratoire d'analyses agroalimentaire et environnemental, elle a ressenti vers l'âge de 40 ans, le besoin de reconversion professionnelle. Un besoin d'être plus proche de l'humain, un besoin d'aider l'autre et pour cela, elle s'est formée à la sophrologie. Elle a à cœur de partager et prendre soin des personnes qu'elle suit. Sa musique fait partie intégrante de ses séances et aide à avoir une relaxation profonde et efficace.

Qu'est-ce que la sophrologie ?

La sophrologie est une méthode psychocorporelle qui favorise l'équilibre entre le corps, le mental et l'esprit. Elle combine des techniques de relaxation, de respiration et de visualisation positive. Elle est inspirée de techniques occidentales et orientales.

Elle a récemment créé sa micro-entreprise, Sophr'Orée, à « L'ESPACE RESSOURCES » au lieu-dit « LE FARADON » à St LAURENT DES AUTELS, où elle reçoit individuellement et en groupe dans un cadre calme et apaisant.

Vous pouvez la joindre sur son portable au 06 70 08 51 68 ou par mail à claudia@sophroree.fr. N'hésitez pas à la suivre sur les réseaux sociaux : Facebook page Sophroree et Instagram Sophroree

NATHALIE MICHAUD, CONSULTANTE HOLISTIQUE



Consultante holistique spécialisée dans la Mission de Vie et écrivain public à vocation sociale et thérapeutique, Nathalie accompagne toute personne à partir de 15 ans en quête de connaissance de soi et d'éveil à sa raison d'être pour se révéler dans la vie personnelle et professionnelle.

Orientée par son analyse karmique et transgénérationnelle, elle propose, en présence comme à distance, des prestations de cartomancie, de numérologie, de pent'analogie et d'ikigai. Elle rédige ainsi différents thèmes, des guidances ou des décodages à partir de votre date de naissance et de vos noms et prénoms, mais conçoit aussi des poèmes personnalisés, des lettres ou votre CV. Elle vous reçoit également dans le cadre de ses ateliers ou séances d'écriture.

Renseignements : 07 59 50 38 11 | lapoexistante@gmail.com | linktr.ee/nathaliemichaud

L'ATELIER DE CORALIE

Coralie Poilane, une laurentaise de 27 ans, a récemment lancé son atelier de bijoux en acier inoxydable, accessoires et parfums, sous forme d'une boutique en ligne.

Quitter un quotidien salarié, peut faire rêver, autant que faire peur mais elle a sauté le pas ! Après plusieurs années dans le commerce, elle a fait le choix d'une reconversion professionnelle, afin de créer sa boutique. Passionnée



par la mode, le raffinement et le goût de l'entrepreneuriat depuis toujours, Coralie a décidé de se lancer dans la vente de bijoux en acier inoxydable, des bijoux résistants à l'eau et qui ne ternissent pas au fil du temps. De plus, les pièces sont ajustables et hypoallergéniques ce qui les rend adaptées aux peaux sensibles. Patiente, manuelle et créative, elle vous propose également des bijoux personnalisés. LatelierdeCoralie est le site incontournable des amoureuses d'accessoires tendances, à un prix accessible à tous. Les designs sont variés allant des pièces classiques à intemporelles, aux créations les plus audacieuses et tendances. Des bijoux tels, que des colliers, bracelets, bagues, boucles d'oreilles, chevillières...ainsi que des accessoires, notamment des barrettes en acier inoxydable, sacs en simili cuir, parfums inspirés des grandes marques. Toujours à la recherche des jolies pièces pour tous les styles et toutes les occasions, afin de répondre à vos envies et vous faire partager son amour pour la mode. Que vous soyez chic, ou bohème, un brin rock ou romantique, vous trouverez votre bonheur chez LatelierdeCoralie. Elle allie la qualité, l'originalité dans la collection d'accessoires, qu'elle propose. Même les hommes ont le droit à leurs bijoux fantaisies et parfums. Ainsi Coralie a des partenariats, avec une dizaine de salons de coiffure et esthétique où elle présente ses bijoux et vous avez également la possibilité de passer commande sur sa boutique en ligne « latelierdecoralie.net », ou la contacter sur les réseaux sociaux. Elle tient également, à exprimer toute sa reconnaissance pour les clients fidèles, envers son entreprise. ↗

LOCATION LOCAL PROFESSIONNEL MAISON DE SOIN

Loue 3 locaux professionnels (entre 14 et 19 m²).

Situés à Bouzillé - 49530 Orée-d'Anjou sur la rue principale à côté de la boulangerie.

- Salle d'attente commune et toilette patient
- Salle de pause commune et toilette privée
- Chauffage réversible dans chaque local
- Point d'eau dans chaque local
- Prise au sol dans chaque local
- Prise ethernet dans chaque local

Une ostéopathe fera partie des professionnels installés sur place. 550 euros toutes charges comprises (eau / électricité / poubelles / internet). Disponible à partir de 1^{er} juillet 2025 (Le local est actuellement en cours de rénovation). Vous pouvez suivre les travaux sur le site internet de l'ostéopathe de Bouzillé. ↗

Pour toutes informations supplémentaires, contactez le 06 70 68 84 09

LES JARDINS D'ORÉE

Avec l'arrivée des beaux jours, Yann Ferrand se tient à votre disposition pour prendre soin de vos jardins : taille de haies, tonte, élagage, aménagement d'espaces extérieurs. Son domaine d'intervention est large.

Après plus de 15 ans d'expérience en tant que salarié paysagiste, Yann se lance en créant sa propre entreprise « Les Jardins d'Orée ».

Son objectif : mettre à profit son expertise pour vous accompagner dans vos projets extérieurs et ce, dans un climat de confiance et de bienveillance. Diplômé dans le domaine paysagiste et en élagage.

Yann est passionné par son métier : il aime être au contact de la nature qui doit être choyée et au contact des clients car le relationnel le nourrit également. ↗

Contact Les Jardins d'Orée : 06 59 00 14 24
email : lesjardinsdoree@gmail.com



NUTRIMIND COACHING

Vous avez plus de 40 ans et, malgré le sport, vous avez des difficultés à perdre du poids et à vous stabiliser ?



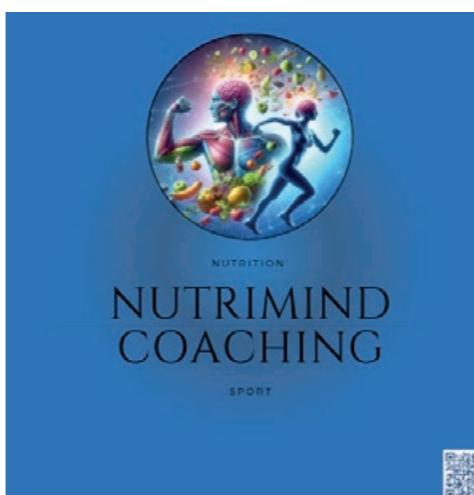
Installé à Saint-Laurent-des-Autels, Tanguy Ménard, vous apporte ses conseils, au travers de programmes en ligne personnalisés, afin de vous amener à une perte de poids durable et sans frustration. Il propose des suivis hebdomadaires rythmés d'ateliers, à raison de 2h minimum d'accompagnement par mois, sur 3 mois. Il peut aussi vous aider à performer pour vos pratiques sportives.

Nutrition : Apprenez à équilibrer vos assiettes et déclencher des automatismes nutritionnels, pour retrouver de la vitalité au quotidien.

Nutrition sportive : Intéressé par l'aspect nutrition pour votre sport ? Tanguy vous accompagne afin d'adapter votre alimentation pour le sport et performer tout au long de vos entraînements et vos épreuves.

Bien-être : Le facteur « bien-être » est essentiel pour retrouver ligne et vitalité. Tanguy vous conseille pour atteindre vos objectifs au quotidien.

Ateliers individuels ou en groupes possibles (en entreprise ou club de sport). ↗



Contact : 06 63 10 74 69
tanguy@nutrimindcoaching.fr
@tanguynutrimindcoaching
www.nutrimindcoaching.fr

LÉO POHARDY - PHOTOGRAPHE FREELANCE



Passionné de photographies et d'images depuis son plus jeune âge, Léo Pohardy propose aujourd'hui ses services de photographe pour tous types de prestations. Actuellement en dernière année d'école de photographie à Rennes, c'est récemment qu'il a décidé de se lancer en tant qu'indépendant en parallèle de ses études. Polyvalent, vous pouvez faire appel à lui pour tous vos besoins ! Photographie de concerts, événements privés, soirées étudiantes, reportage sur le terrain, portraits, photo d'illustration, photo immobilière, etc.. Toutes vos occasions méritent de jolies images !

Domicilié à Chantepceaux, il se déplace aussi sur les secteurs de Rennes, Nantes et Angers. Ouvert à toutes vos propositions, n'hésitez pas à le contacter pour discuter de vos projets, par mail, par téléphone, ou directement par message sur Instagram. ↗

Site web : leopohardy.com - Mail : leo.pohardy@gmail.com
Instagram : [leo_phrdy](https://www.instagram.com/leo_phrdy) - Tel : 06 37 74 48 54

LE SECRÉTARIAT D'EMMA

Domiciliée à Drain, Emmanuelle réalise des prestations pour aider les professionnels dans leurs tâches administratives.

Que l'on soit artisan, commerçant, ou bien encore dirigeant d'une petite entreprise, la gestion de l'administratif est obligatoire, chronophage et souvent pénible. On aimerait que quelqu'un d'autre le fasse à notre place. C'est justement ce que propose Emmanuelle à ses clients via son entreprise : Le secrétariat d'Emma. Elle aide les professionnels non motivés et surchargés par leurs tâches administratives.

Après une quinzaine d'années en tant que salariée dans diverses entreprises, principalement du BTP, le besoin d'autonomie et de polyvalence l'a poussée à l'entrepreneuriat.

A distance ou dans les entreprises, Emmanuelle propose la gestion quotidienne de la facturation, de la boîte mail, et le suivi financier mais aussi des tâches plus spécifiques, par exemple demande de financement, immatriculation d'un véhicule, suivi d'un sinistre auprès de l'assureur. Cette liste est non-exhaustive.

Après une première rencontre avec le chef d'entreprise, un devis est établi pour cadrer la mission. La facturation étant à l'heure, les missions peuvent être ponctuelles ou sur du long terme. ↗

Emmanuelle est disponible pour toutes demandes d'informations. Tél : 06 17 95 04 58
Email : lesecretariatdemma@gmail.com
Internet : lesecretariatdemma.wixsite.com/monsite



GOÛTER LES MAUGES, LA PASSION DU SAVOIR-FAIRE



Avez-vous déjà mangé dans un restaurant des Mauges ? L'ambiance y est chaleureuse et conviviale et les saveurs gourmandes et locales ! Et derrière les assiettes, les chefs sont passionnés et appliqués ! L'évènement Tables des Mauges, Tables de Loire est une des initiatives locales qui célèbre la richesse culinaire des Mauges. Il met en lumière les restaurateurs et producteurs engagés autour des produits locaux.



LES TABLES À VENIR

Les Cerfs de la Fardellière à Valanjou Chemillé-en-Anjou

Les midis des samedi 26 et dimanche 27 avril
Réservation au 02 41 45 41 01

Restaurant Le Moulin de l'Épinay à La Chapelle-Saint-Florent Mauges-sur-Loire

Les soirs des jeudi 15 et vendredi 16 mai
Réservation au 02 41 72 70 70

DU PRÉ À L'ASSIETTE : UNE INVITATION GOURMANDE

Parmi eux, Émilie Gaschet et Freddy Jacquet sont éleveurs et artisans du goût. Située à Valanjou, la ferme Les Cerfs de la Fardellière est spécialisée dans l'élevage de cerfs et de biches en semi-liberté.

Emilie, pourquoi avoir choisi l'élevage de cervidés ?

Il y a 30 ans, les parents de Freddy ont accueilli un cerf et trois biches par curiosité. Cela fait maintenant 13 ans que nous avons repris la suite de la ferme familiale. Elle compte aujourd'hui 70 biches sur lesquelles nous veillons toute l'année.

Pouvez-vous nous parler de votre restaurant ?

Notre table fermière est ouverte à tous les épiciers, en groupe ou individuel d'avril à octobre, sur réservation. Nous avons le plaisir de sélectionner les pépites fermières du territoire pour vous proposer une cuisine simple et authentique. Les légumes, fromages, vins et même fleurs comestibles des copains fermiers viennent étoffer notre proposition de viande fraîche telle que le pavé de cerf au brasero. Les charcuteries maison sont préparées dans la tradition des recettes d'antan. ↗

Plus d'informations sur osezmauges.fr

EXPRESSION DU GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Rassemblés pour Orée d'Anjou, pour agir avec réalisme et pragmatisme

Comme vous le lirez dans les propos de la minorité municipale, il ne faut pas faire d'économies. Il faut continuer à offrir des gratuités. Il faut conserver notre patrimoine immobilier même si nos locataires souhaitent s'en porter acquéreurs. Il faut conserver du bâti communal sans usage même si le coût d'entretien pèse sur notre budget. Il faut maintenir tous les projets qui créent du lien selon le même modèle. Il faut continuer à payer des vacataires pour acheminer l'Orée-Mag dans toutes les boîtes aux lettres.... Et tout cela pour conclure sur la possibilité d'une autre voie ? La magie minoritaire pourrait-elle faire tout cela en assumant les charges nouvelles prévues par la loi de finances du Gouvernement Bayrou (plusieurs centaines de milliers d'euros à notre charge pour 2025) ? La magie minoritaire pourrait-elle faire tout cela en finançant par ailleurs la construction de logements sociaux que nous appelons tous de nos vœux pour offrir un parcours résidentiel à tous les âges ?

Soyons sérieux ! La commune d'Orée-d'Anjou ne peut pas se projeter en ignorant toutes les transformations qui l'impactent. Notre majorité est réaliste et pragmatique ; elle compose avec les contraintes qui pèsent sur toutes les communes de France de manière responsable.

Notre majorité agit comme chacun d'entre vous en n'engageant pas les dépenses nouvelles qu'elle ne saurait

financer. Elle agit comme chacun d'entre vous en gérant de manière à optimiser son patrimoine qu'il est parfois lourd d'entretenir (réduction de notre parc de matériel en transformant nos techniques d'entretien pour consommer moins d'eau et moins de temps agent). Elle agit comme chacun d'entre vous pour convaincre ses partenaires de ne pas casser les dynamiques en obtenant par exemple un sursis de l'État le plus long possible pour le paiement de l'amende pour insuffisance de logements sociaux. Elle agit comme chacun d'entre vous autrement en expérimentant d'autres alternatives que ce soit en matière d'économies d'énergie (avec le concours de Mauges Energie pour le déploiement d'ombrières sur nos parkings), en matière d'animation de la vie locale, en matière de gestion de nos infrastructures touristiques (gestion déléguée des campings porteuse d'une nouvelle dynamique).

Les choix budgétaires que nous portons ne vont pas remettre en cause l'activité de nos associations communales. Les choix que nous portons ne vont pas remettre en cause les services municipaux que nos agents fournissent au quotidien. Les choix que nous portons vont seulement permettre de ne pas hypothéquer de futurs projets structurants quand une embellie aura lieu. Ces choix ne vous surprendront pas car nous savons pleinement qu'ils correspondent à l'engagement que nous avons pris devant vous, « Rassemblés pour Orée-d'Anjou », lors du dernier scrutin municipal ! ↗

Vos élus « Rassemblés pour Orée-d'Anjou »

EXPRESSION DU GROUPE DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

La commune nouvelle d'Orée d'Anjou : une perte de proximité et de solidarités inéluctable ?

Face aux contraintes budgétaires notées dès juillet 2022, auxquelles s'ajoutent les décisions de l'État en matière de loi de finances 2025, les élus de la majorité cherchent à nous convaincre que la seule voie possible est de diminuer toujours plus nos dépenses même si cela impacte fortement la vie des habitants en matière de proximité, de solidarités, de services publics : horaires d'ouverture réduits dans les mairies déléguées qui se vident de leur substance, location des salles municipales pour les associations, augmentation de différents tarifs de services municipaux (périscolaire, cantine...).

Aujourd'hui, la majorité souhaite vendre les locaux commerciaux dont elle est propriétaire. Cela interroge quand on sait que certains commerçants même avec un loyer communal modeste n'ont pas réussi à vivre de leur activité et ont dû fermer. Cela interroge quand il est envisagé de vendre des locaux déjà occupés par un commerçant à d'autres professionnels car ceux en place n'ont pas les capacités à investir.

Aujourd'hui, la majorité a choisi de baisser l'ensemble des subventions aux associations de 10 %, tout comme la subvention au Centre Socio-Culturel Rives de Loire, ou encore envisage de réduire les interventions des animateurs cultures et sports sur le temps scolaire. Ces décisions

mettent en danger des projets, des évènements, des emplois et plus globalement la vitalité associative, et culturelle de notre commune.

Aujourd'hui, la majorité veut diminuer ses coûts de fonctionnement et s'interroge sur certains services rendus à la population : maintien de la gratuité du petit-déjeuner dans les périscolaires, maintien de la facturation des repas livrés aux aînés à prix coutant, maintien du repas des aînés dans chaque commune déléguée ?

Aujourd'hui, la majorité souhaite ne plus distribuer l'Orée Mag à ses habitants. Il sera désormais consultable exclusivement en numérique ou à disposition en mairie.

Les élus de Nouvel Elan pour Orée d'Anjou se sont abstenus lors du vote du budget en Conseil Municipal. Si nous entendons que l'augmentation de la taxe foncière ne doit pas être envisagée, nous pensons qu'une autre voie est possible, une voie permettant le maintien de toutes les solidarités, le maintien d'une vie commerciale et de services de proximité riche dans la plupart de nos bourgs, le maintien d'une vie associative génératrice d'évènements, de manifestations sportives, culturelles, solidaires faisant rayonner la commune nouvelle, une voie où nous nous engageons à construire plus de logements diversifiés, notamment sociaux plutôt qu'à payer une amende de plus de 100 000 euros chaque année comme il est prévu à partir de 2026. ↗

Les élus « Nouvel Elan pour Orée-d'Anjou »



© Mauges Communauté

ILS VOUS EN PARLENT

Ce service répond à un besoin évident ! Un besoin ponctuel réel quand les habitants cherchent une solution rapide de mobilité pour une demande de stage ou un entretien par exemple. Ça s'inscrit dans la continuité pour nous, car le Centre Social proposait déjà la location de cyclomoteurs. La nouveauté c'est surtout l'électrique. C'est plus pratique et plus économique pour les utilisateurs qui s'y retrouvent mieux. La voiturette offre aussi une nouvelle alternative pour les personnes qui ne sont pas à l'aise avec les 2 roues. Et pour l'avenir je dirais que ça pose de nouvelles questions comme celle de la possibilité de faire recharger les véhicules par l'employeur par exemple.

Benoît Airaud, directeur du Centre social Èvre et Mauges

Cans permis je me suis retrouvé limité dans ma recherche d'emploi. Mon agence d'intérim m'a dirigé vers le Centre Social pour louer un scooter. Le rendez-vous a été simple et rapide. Ça m'a permis de postuler sur une offre d'emploi plus loin. Si je suis pris, je pourrais louer à nouveau sur ma période d'essai. Ça me donnera un peu de temps pour trouver une autre solution.

Julien, habitant de Beaupréau

MOBIL'IZI, UNE SOLUTION DE MOBILITÉ POUR FACILITER L'EMPLOI ET LA FORMATION

25 % des Français auraient déjà renoncé à un travail ou à une formation faute de moyen pour se déplacer. Avec Mobil'izi, les Mauges proposent une solution pour permettre d'accéder facilement à la location d'un véhicule sans permis pour les déplacements professionnels sur tout le territoire. Mauges Communauté s'associe à Cholet Agglomération et à l'association L'Éclaircie pour lancer ce service en collaboration avec les partenaires sociaux locaux.

Comment permettre à ceux qui n'ont pas de moyen de transport de rejoindre un emploi, une formation ou d'effectuer des démarches professionnelles comme un entretien d'embauche ? Mobil'izi réinvente la mobilité pour lever les freins à l'emploi et à la formation. Depuis septembre 2024, des solutions de transport adaptées aux personnes en recherche d'emploi ou en formation sont proposées dans les Mauges. Et ça roule ! Le premier bilan au bout de 4 mois est très satisfaisant.

La solution est concrète : la mise à disposition temporaire de véhicules électriques, deux roues ou voiturette. Ce projet s'adresse à des bénéficiaires identifiés par des partenaires sociaux comme Mission Locale, France Travail ou les structures d'insertion.

La demande est réelle : en 4 mois ce sont 1179 journées de location comptabilisées et 29 utilisateurs, avec majoritairement une location au mois.

Le coût est abordable : 4 € par jour pour un scooter ou 6 € pour une voiturette avec une durée temporaire pouvant aller jusqu'à 4 mois. Cette durée offre aux utilisateurs le temps de stabiliser leur situation et de trouver des solutions pérennes.

L'organisation est pratique : Mobil'izi s'appuie sur un réseau de 10 relais locaux. Centres sociaux et associations locales accueillent les habitants et les accompagnent pour la mise à disposition des véhicules au plus près de chez eux.

Le projet est collectif : il repose sur une collaboration étroite avec les acteurs locaux, garantissant des solutions adaptées aux besoins spécifiques de chaque territoire. Mobil'izi bénéficie du soutien financier et logistique de nombreux acteurs : l'État, la Région des Pays de la Loire, le Département de Maine-et-Loire, Mauges Communauté et Cholet Agglomération.

Ce service vous intéresse ?

Renseignez-vous auprès du relais près de chez vous qui saura vous orienter vers les partenaires sociaux. Retrouvez toutes les informations pratiques pour les contacter sur maugescommunaute.fr

29 et 9
SCOOTERS VOITURETTES
ÉLECTRIQUES
en location en 2025
dans les Mauges

mobil'izi
en route vers l'emploi
ENQUETE ANJOU

ZOOM SUR LA CANTINE ÉPHÉMÈRE

LE POINT DE DÉPART : UN PROJET ÉMANANT D'HABITANTES DE LA COMMUNE

Il y a quelques mois, des adhérentes et bénévoles du centre social qui se retrouvent régulièrement autour d'ateliers cuisine, ont formulé ce désir : « et si on cuisinait pour les habitants ? ».

Portés par cette volonté de créer du lien, de rassembler dans une ambiance conviviale et chaleureuse, les salariés du centre ont souhaité soutenir cette demande.

Aujourd'hui, la brigade cuisine, 100% bénévole, est composée d'une vingtaine de personnes qui tournent chaque mois. Et ça fonctionne ! Parmi elles, certaines à l'initiative de ce projet et de nouvelles personnes qui rejoignent petit à petit l'aventure.

On y cuisine des repas variés ENTRÉE – PLAT – DESSERT, faits maison, en travaillant le plus possible avec des produits locaux ! Ce projet a été pensé pour être accessible au plus grand nombre. Aussi, quelques repas sont également réservés aux personnes fragilisées, pour lesquelles manger sain et en compagnie d'autres personnes, peut être un soutien dans leur quotidien. Pour cela, le Centre Socioculturel est en lien avec différents partenaires sociaux du territoire.



CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Quand venir ? Ils vous accueillent le dernier vendredi de chaque mois au FARE, 21 place de l'église à Saint-Sauveur-de-Landemont. Le service est ouvert de 12h30 à 13h30. Que vous soyez seul.e ou accompagné.e, entre collègues, entre ami.es, en famille, vous êtes les bienvenus.es.

Comment réserver ? Vous avez jusqu'au 3ème vendredi du mois pour contacter le Centre Socioculturel et réserver votre ou vos repas, si vous venez à plusieurs. Le menu du mois est communiqué par téléphone, sur affichage au centre social et au FARE, et diffusé sur le Facebook et le site de Rives de Loire.

Combien ça coûte ? Le repas est proposé au prix conscient de 8€.

Avec 8€ : vous financez le prix coûtant de votre repas et celui des bénévoles qui cuisinent pour vous.

Avec 10€ : vous financez le prix coûtant de votre repas et celui des bénévoles qui cuisinent pour vous et vous permettez à des personnes qui ont de faibles ressources de venir déjeuner à la cantine.

Avec 15€ : Vous contribuez en plus à de nouveaux projets pour les habitants.es.

L'adhésion à l'association Rives de Loire est nécessaire et valable du 1^{er} septembre au 31 août.

NOUVEAUX ATELIERS AU CENTRE

Ateliers NUMÉRIQUES :

- Olivier, le conseiller numérique, vous propose différents ateliers sur le numérique :
- **Lundi 7 avril à 14h** : Apprendre à ranger ses photos sur son téléphone et son ordinateur.
 - **Mardi 6 mai à 19h** : Info ou Intox ? Analyser les médias.
 - **Lundi 2 juin à 14h** : La sécurité sur internet.

Gratuit – Sans inscription

Ateliers VANNERIE :

De nouvelles dates vous sont proposées pour vous initier à la vannerie :

AVRIL :

- Samedi 19 avril toute la journée de 9h30 à 16h30 (prévoir son pique-nique).
- Vendredi 25 avril de 19h30 à 22h.

MAI :

- Vendredis 16 et 23 mai de 19h30 à 22h.
- Samedi 17 mai toute la journée de 9h30 à 16h30 (prévoir son pique-nique).

Il faut prévoir 2 séances ou 1 journée pour fabriquer votre objet en rotin et découvrir la technique de la vannerie.

Sur inscription – 20€ les 2 séances.

Ateliers SCRAPBOOKING :

Scrapbook signifie : rassemblement de divers petits morceaux de papiers, rubans, ou diverses matières de récupération.

Pour cela, on utilise des images, photographies, dessins, tampons, crayons, que l'on décore à partir de papiers imprimés afin de réaliser de la carterie, marque-pages, carnets, albums photos, boîtes, etc...

• Lundi 28 avril de 14h à 17h :

Création d'un marque-pages et son étui.

Dates suivantes :

lundis 26 mai et 23 juin de 14h à 17h.

Sur inscription : 4€



RECHERCHE pour le FARE :
plusieurs bénévoles bricoleurs pour le Repair Café.

Retrouvez le détail des programmations du centre socioculturel, du Fare et de Marguerite (dates, heures, lieux) ainsi que les modalités de participation sur le site rivesdeloire.centres-sociaux.fr et Facebook.



Centre Socioculturel Rives de Loire
20 rue JFA Chenouard, Drain 49530 ORÉE-D'ANJOU - 02 40 98 26 76 - accueil@rivesdeloire.fr
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h – le mercredi de 9h à 12h15

DATES À RETENIR



EN AVRIL

TROC de PLANTES et de LIVRES

Samedi 26 avril de 10h à 13h,
place de l'église à Drain.

Venez avec votre table pour exposer.
Entrée libre et gratuite.

RUE des HABITANTS :

Vendredi 11 avril de 10h à 17h, parking rue de Bellevue (à côté du city) à Bouzillé.

L'équipe du centre socioculturel et ses partenaires s'installent près de chez vous et vous propose différentes activités adaptées à tous les âges.

Au programme : des loisirs créatifs, des ateliers sportifs, des jeux de société et des jeux en bois, un concours loufoque et des gaufres à prix libre. Entrée libre et gratuit. Ouvert à tous et à tous les âges !

EN MAI

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE et PORTES OUVERTES

Rendez-vous le samedi 24 mai de 10h à 13h au centre.

EN JUIN

FÊTE au FARE

Rendez-vous le vendredi 27 juin de 16h à 22h au FARE à Saint-Sauveur-de-Landemont (21 place de l'église).

Oréemag
LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ORÉE-D'ANJOU

ORÉE MAG N°33
JUILLET 2025

PÉRIODE COUVERTE PAR CE NUMÉRO
Du mardi 1^{er} juillet au mercredi 1^{er} octobre

ENVOI DES ARTICLES AVANT LE :
Vendredi 30 mai

DIFFUSION À PARTIR DU :
Mardi 1^{er} juillet

CLUB DE BASKET / ELAN DES MAUGES



Cette saison le club de basket d'Orée d'Anjou, Elan des Mauges, a pris une nouvelle dynamique avec l'arrivée de son 1^{er} éducateur salarié, Victor Nicolon.

Titulaire d'un BP JEPS, Victor a pris en charge les entraînements de l'ensemble des jeunes du club. Au sein des 12 équipes évoluant en championnat, les progrès et bons résultats sont déjà au rendez-vous. A ces équipes s'ajoutent une section U7 pour les plus jeunes, nés en 2019-2020, ainsi qu'un groupe de Fit Basket pour les adultes. Le club ouvre ses entraînements à tous sur le mois de juin, alors n'hésitez pas à faire découvrir la pratique du basketball à vos enfants ou pour vous-même !

Informations complémentaires : elandesmauges@gmail.com / www.elandesmauges.fr

OUVERTURE D'UN BISTROT MÉMOIRE

L'association Au fil de l'âge, soutenue par ses partenaires, lance un Bistrot Mémoire, à partir du 5 juin 2025. Il sera proposé tous les jeudis, entre 15h et 17h, au Centre Socio-culturel Rives de Loire.

Un Bistrot Mémoire est un lieu de partage et d'échanges qui concerne à la fois les personnes qui vivent à domicile avec des maladies neuro-développementales, ainsi que leurs aidants. Il s'agit de pouvoir proposer des temps de rencontre, d'expression et de dialogue en dehors des structures d'accompagnement, dans un lieu public au cœur de la cité et dans une dynamique inclusive. Ils permettent aussi de partager les interrogations et les difficultés dans un climat de détente et de convivialité.

Les missions d'un bistrot mémoire sont :

- Lutter contre l'isolement des personnes malades et des aidants
- Favoriser la relation aidant-aidé (souvent impactée par la maladie)
- Informer et sensibiliser sur les dispositifs existants
- Faire évoluer les représentations de la société

Ces temps sont animés par un psychologue et une équipe de bénévoles formés. Les participants sont libres d'aller et venir. Ce dispositif est gratuit, sans inscription préalable.

Contact : Clémence Defois, c.defois@pole-ligerien.fr, 06 28 75 26 30.



ECOLE DE MUSIQUE MÉLODIE

CONCERTS :

- Mardi 3 juin 19h : **Concert des deux Orchestres** à l'Ecole au Quartier Libre d'Ancenis. Tarif : 7€ (à confirmer).
- Vendredi 13 juin 18h30 : **Auditions au plein air** des élèves de l'école de musique au kiosque du Champalud à Chantepceaux. Entrée libre.
- Vendredi 27 juin 19h : **Auditions « Guitares, point d'orgue et rock »** des élèves de l'école de musique au Théâtre St Pierre à Liré. Entrée libre.
- Dimanche 28 juin : **Concert régional « Avenir Accordéon »** au Théâtre St Louis à Cholet avec la participation des élèves accordéonistes de l'école de musique Mélodie.

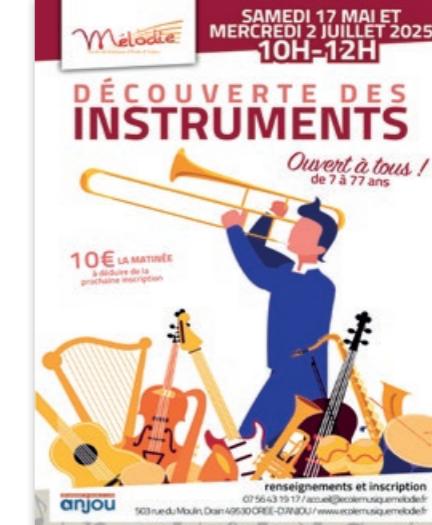
PORTES OUVERTES ET INSCRIPTIONS POUR 2025-2026 :



Du jeudi 5 au samedi 28 juin, l'école de musique ouvre ses portes. Venez essayer des instruments, participer à des cours et discuter avec les professeurs durant cette période.

Programme visible sur le site : www.ecolemusiquemelodie.fr

STAGES :



SAMEDI 17 MAI, DE 10H À 12H

Venez découvrir les instruments enseignés à l'école de musique Mélodie : harpe celtique, accordéon chromatique, flûte traversière, flûte à bec, trombone, clarinette, saxophone, batterie mais aussi chant. Cette matinée est ouverte à tous, de 7 à 77 ans ! Les professeurs vous présenteront leurs instruments. Vous pourrez tour à tour essayer chaque instrument. Une 2^{ème} matinée spécialisée « Quatuor à cordes » est prévue le mercredi 2 juillet, pour découvrir le violon, l'alto et le violoncelle. Tarif : 10€ la matinée. Réservation : accueil@ecolemusiquemelodie.fr



SAMEDI 17 MAI DE 14H À 16H

Sophie ABBATE, sophrologue, vous propose un temps de sophrologie en musique à l'école de musique Mélodie, avec une méthode de relaxation dynamique en amont des concerts ou des examens qui peuvent aider sur le long terme à la concentration, la mémoire, la gestion du stress et la confiance en soi. Tarif : 20€. Réservation : accueil@ecolemusiquemelodie.fr

ASSOCIATION LA TURMELIÈRE

SONDAGE

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, l'association La Turmelière, la commune d'Orée d'Anjou et de nombreux partenaires s'associent pour vous ouvrir les portes des châteaux de la Turmelière et vous proposer des animations à destination de tout public.

L'association souhaite avoir vos retours au sondage ci-dessous, à l'aide du QR Code, pour faire de la journée du dimanche 21 septembre 2025 une réussite. Le lien pour accéder au sondage sans QR Code est aussi disponible sur la page d'accueil du site : www.turmeliere.org (rubrique actualité). Merci pour votre participation !



ACTIVITÉS ET ATELIERS

L'association la Turmelière vous propose plusieurs activités tout au long de l'année. Vous souhaitez découvrir plusieurs sports avec des éducateurs sportifs qualifiés ? Alors inscrivez-vous aux clubs multisports (créneaux pour les enfants à partir de 3 ans et adultes). Votre enfant adore la nature et veut en savoir plus ? N'hésitez pas à l'inscrire au club nature (1 samedi par mois pour les 7-12 ans). Vous aimez écrire et vous voulez trouver le temps de vous y consacrer ? Rejoignez le groupe "Terres d'écritures" pour des séances d'écriture en collectif et de façon conviviale.

Inscription aux clubs pour la rentrée : en juin (dates disponibles prochainement).

Tarifs et infos : www.turmeliere.org

NOUVELLE ASSOCIATION, NOUVELLE ENTITÉ : ADMR / OREE-D'ANJOU

Les associations ADMR Val de Poète et l'Entraide ont, après plusieurs mois de réflexion, acté la fusion.

Cette évolution n'a aucune conséquence pour la réalisation des interventions prévues aux domiciles des bénéficiaires.

AU QUOTIDIEN ET POUR TOUT ÂGE

Le regroupement de l'ensemble des salariés permet une optimisation de la sectorisation pour les plannings et déplacements, ainsi qu'une meilleure réponse aux demandes d'interventions 7 jours sur 7.

L'association aide tous les publics dans leur quotidien et à tout âge de la vie : enfance et parentalité – accompagnement du handicap – services et soins aux seniors – entretien de la maison.

Accueil du public à Champceaux le mardi matin et à Liré le vendredi matin.
Un numéro unique : 02 52 21 02 78 / E-mail : oreeanjou@asso.fede49.admr.org
Site internet : www.admr.org/associations/admr-oree-d-anjou.

LES INTERVENANTS

Le recrutement, un problème de longue date. Ce métier est un métier de passion, qui nécessite néanmoins de trouver un équilibre entre vie privée et professionnelle, puisqu'il demande de travailler aussi le week-end.

Très prochainement, 5 voitures arborant les couleurs de l'ADMR seront mises à disposition des aides à domicile travaillant à plein temps.

LES BÉNÉVOLES – LA PROXIMITÉ

Les bénévoles « référents » sont le maillon indispensable pour faire remonter les informations sur les besoins des personnes aidées.

À travers leurs disponibilités et leurs compétences, ils sont les piliers de l'association.

LE COLLÈGE POMPIDOU

Le Collège Pompidou se distingue par un environnement éducatif de qualité, offrant un suivi personnalisé à chaque élève. Dès la classe de 6^{ème}, les effectifs réduits permettent aux enseignants de mieux accompagner les élèves. En outre, le collège propose des voyages et sorties à tous les niveaux, favorisant l'ouverture culturelle et l'apprentissage en dehors de la salle de classe.

Au collège Pompidou, le dialogue est quotidien avec les familles, le suivi au plus près des élèves est primordial pour favoriser leur réussite et leur épanouissement. Les pédagogies innovantes (classes flexibles, travail en îlots, classes dehors ...) contribuent au bien-être de tous dans un cadre verdoyant. Chaque élève bénéficie d'un accompagnement personnalisé afin de maximiser ses chances de réussite, ce qui se reflète dans le taux de réussite de 95% au Brevet des Collèges.

La qualité de la vie scolaire est également un point fort : la cuisine est réalisée sur place, garantissant des repas équilibrés et de qualité pour les élèves.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le collège au 02 40 83 52 27 ou par email à ce.0490057w@ac-nantes.fr. Des visites sont possibles sur rendez-vous. N'hésitez pas à prendre contact pour découvrir cet établissement dynamique et accueillant.



LA BABIE'S ATTITUDE

Chasse à l'Oeuf

**Dimanche 27 avril 2025
de 10h à 13h
départs jusqu'à 11h30
au square Gibot à Bouzillé**



Balade en calèche
Structure gonflable
Pêche aux canards
Maquillage...
Buvette, Crêpes...

PENSEZ A VOS PANIERS !

4€ sur réservation avant le 07/04/2025 avec le lien :

babies-attitude.s2.yapla.com/fr/event-74724

Accès aux stands avec carte prépayée 5€ par Yapla ; 6€ sur place

Renseignements au 06.21.65.88.91

Organisée par la babies'attitude

CHAMPTO'TRAIL D'ORÉE

Champto'trail d'orée, est une association qui a pour but de vous faire vivre et découvrir plusieurs courses nature en bord de Loire. La date de cette première édition aura lieu le dimanche 6 juillet, au départ du Champalud à Champtoceaux à 8h30 et 9h.

Deux parcours vous seront proposés pour cette première édition, accessibles à tous les niveaux :

- La première course est un 10 km avec 250 m de dénivelé.
- La deuxième course est un 25km avec 650 m de dénivelé.

À l'issue de cette course, aura lieu une arrivée gourmande avec un ravitaillement de produits « d'acteurs locaux ». Vous pouvez dès à présent vous inscrire, via le partenaire Timepulse. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le Facebook et l'Instagram de l'association « champtotraildoree ».

N'hésitez à pas à les contacter si vous souhaitez être bénévole de ce bel événement ou partenaire à l'adresse suivante champtotraildoree@gmail.com

LES AMIS DU VIEUX CHÂTEAUX À L'HONNEUR

On se souviendra du 29 novembre 2024.

Ce vendredi, les Amis du Vieux Château (AVC) présentaient officiellement à la mairie déléguée de Champtoceaux devant les Élu(e)s d'Orée-d'Anjou et de Mauges Communauté, le Livret de la Via Sancti Martini dans les Mauges destiné aux marcheurs, pèlerins, touristes de cette voie labellisée Itinéraire Culturel Européen du Conseil de l'Europe de plus de 5000 km.

Guide pratique illustré de 32 pages de découverte du patrimoine martinien dans les Mauges. Il a été réalisé en partenariat avec l'association Via Sancti Martini Pays de Loire à la suite d'un appel d'offres de Mauges Communauté pour lequel l'association a été sélectionnée. Le guide, gratuit, sera à disposition dans les Offices de Tourisme et bientôt mis en ligne. Déjà, les nombreux commentaires sont élogieux.

L'après-midi, à Angers, c'était la réception à l'Hôtel de Livois, siège de l'Académie des sciences, belles lettres et arts d'Angers pour le Prix de la Vocation 2024 attribué à l'unanimité à l'association. Première Académie française à voir le jour (crée en 1685 par Louis XIV), le Prix de la Vocation est attribué par les Académiciens depuis 2008

pour honorer et récompenser ceux et celles qui ont œuvré dans les domaines de la culture et du social. À cette occasion M. Marjolet, Président d'AVC, a rappelé devant l'assistance les principales actions de l'association qui fêtera, au mois de juin prochain, l'anniversaire de ses 40 ans d'existence. Vous retrouverez le programme dans l'agenda culturel du printemps.



Remise du diplôme, médaille, récompense, du Prix de la Vocation 2024. Des sciences, belles lettres et arts - Hôtel de Livois, Angers. / Mme E Verry, Présidente Académie des sciences, belles lettres et arts d'Angers. / Mr Y Semler Collery (CD 49 - VP culture & patrimoine) / Mrs J Charbonnier, ancien Président, membre fondateur AVC ; JL Delalande ancien Président) / (M. Marjolet est caché en arrière !)

LA MAM MAM'ELLE CAPUCINE

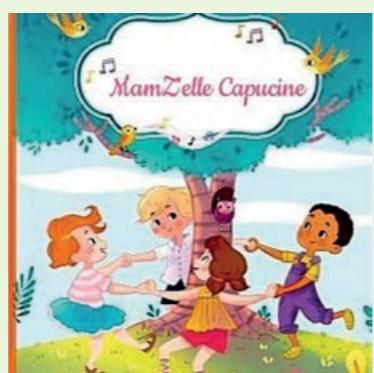
La MAM Mam'elle Capucine de Champtoceaux accueille vos enfants de 2 mois à 4 ans au sein d'une structure collective spécialement dédiée pour eux.

La MAM aura une place de disponible pour la rentrée de septembre 2025 ainsi que 2 places disponibles début d'année 2026.

Ouverture de la MAM du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Tel : 09 79 12 50 35

Mail : mamz-elle.capucine@orange.fr



CALLA ET LABEL CHANSON



AMICALE LAIQUE DE CHAMPTOCEAUX ECOLES LES GARENNE



Voici les opérations organisées par l'association pour cette fin d'année scolaire :

- Opération saucissons, vendredi 16 mai.
- Vente des tickets de la tombola (mai et juin).
- La fête des écoles au Champalud, samedi 28 juin (date du tirage de la tombola).

L'association vous attend nombreux pour cette fête des écoles et aura besoin de volontaires pour le bon déroulement de la journée.

Vous pouvez la contacter par mail amicale.laique.champtoceaux@gmail.com et la suivre sur Facebook.

VIDE-GRENIER EVENTS44



ECOLE SAINT-NICOLAS

La traditionnelle Kermesse, de l'École Saint-Nicolas de Champtoceaux, se déroulera le dimanche 29 juin 2025, au Champalud !

Venez nombreux : repas servi sous les arbres, défilé des enfants avec la Fanfare des Cols Verts, spectacle thématisé « Santé...vous bien ? ! », tirage de la Tombola, jeux pour Petits & Grands, Buvette & Snack sucré/salé.



ASSOCIATION GASEPACHO

L'association Gasepacho a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de son groupement d'achat en service épicerie, situé sur la commune déléguée de Drain.

L'objectif est de proposer à ses membres une alimentation saine, équitable et locale, le tout à prix coûtant. Gasepacho met à votre disposition une gamme de produits alimentaires "secs" (non périsposables), issus de l'agriculture biologique et paysanne, disponibles en vrac ou en bocaux.

Vous y trouverez également des produits d'entretien.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez leur envoyer un mail à gasepacho@gmx.fr ou venir les rencontrer lors de leurs permanences tous les jeudis de 16h à 18h et tous les samedis de 10h à 12h.

L'accès à l'épicerie se fait par la rue des 3 Couleurs au niveau de la coulée verte.

Un panneau vous guidera jusqu'à l'entrée.



FÊTE DU CHEVAL

La Fête du CHEVAL de Drain (49)
7 & 8 juin 2025

Site : Ferme du Plessis à Liré - Orée d'Anjou

ENTRÉE GRATUITE

Compétition de Tri de Bétail à Cheval Ranch Sorting

Spectacle équestre
Présentation et Baptême en voitures américaines
Attelage

Présentation Trait Breton
Balade Poney
Restauration
Village exposants / Structures gonflables
Soirée Disco Samedi soir

www.feteducheval.fr

LES AMIS DE LA ROMPURE

L'AAPPMA des Amis de la Rompure (Drain) recherche deux gardes de pêche particuliers dans le but d'agir sur les boires de Drain.

Les missions principales sont les suivantes :

- Informer, prévenir, sensibiliser les pêcheurs au respect de la réglementation « pêche ».
- Veiller, surveiller les milieux aquatiques des boires.
- Constater, verbaliser les personnes en infraction à la police de la pêche en eau douce.
- Collaborer, participer aux journées annuelles et aux actions mises en place par l'AAPPMA et la Fédération.

L'AAPPMA des Amis de la Rompure recherche des personnes sérieuses et motivées avec du temps à consacrer à cette mission et également une certaine connaissance de l'activité pêche et de sa réglementation.

Pour vous porter candidat ou pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter l'AAPPMA au 06 09 38 05 23 ou par mail : amisdelarompure@gmail.com

DES FLASHS ET DES CLAPS... ZOOM SUR L'ŒUVRE SURPRISE



Cette année, le thème d'année « Des flashes et des claps, zoom sur l'image » s'est décliné autour de la photographie (novembre-décembre), des Beaux-Arts (janvier-février).

Tous les élèves ont ainsi pris le train pour aller au musée des Beaux-arts d'Angers. Beaucoup d'enfants ont découvert l'univers du musée, des œuvres d'art et ensuite, ont eu la chance d'accueillir un artiste en résidence à l'école : Clément Ogiela.

Les élèves de cycle 1 ont créé une magnifique œuvre collective avec Clément, baptisée « L'œuvre Surprise ». Cette petite main au cœur de « l'œuvre surprise » est aux couleurs du projet éducatif que porte l'école. Clément Ogiela avait créé ce logo pour l'école en 2022.

Une petite main qui par les couleurs que les enfants ont déposé sur la toile donne l'occasion à chacun d'être acteur de ses apprentissages et auteur de ses connaissances et de sa vie, grâce à l'UNICITE, la BIENVEILLANCE, l'AUDACE, l'ESPERANCE et l'OUVERTURE que l'école a à cœur de vivre avec toute la communauté éducative. Des petites mains qui continuent à inventer pour que chacun puisse crier « Je suis heureux à l'école... Je me sens bien dans mon école ».

ASSOCIATION LES AMIS DE LA DIVATTE SOCIÉTÉ DE PÊCHE

L'assemblée générale se déroulera le dimanche 27 avril 2025 à 11h dans la salle du « Foyer Landemontais ».

Au programme, bilan de l'année, manifestations à venir et ventes de cartes de pêches. Ouverture de la pêche à l'étang du Frêne le 1^{er} mai 2025 à partir de 7h. Ouvert à tous pêcheurs possédant la carte pêche « Les Amis de la Divatte » uniquement.

La vente des cartes se déroulera également le jour de l'ouverture de la saison, vous pourrez également vous en procurer au « Café des Sports » de Landemont.

Date à retenir :

- Le dimanche 1^{er} juin :
 - Concours de pêche
 - Concours de palet en triplette l'après-midi
- Le 7 septembre journée pêche à la truite.

ECOLE HENRI MATISSE

En ce début d'année 2025, les classes de l'école Henri Matisse de La Varenne poursuivent leur travail sur le thème des 4 éléments.

Sur le thème de l'eau, les élèves de CP-CE1-CE2-CM1 ET CM2 ont assidûment suivi le Vendée Globe et iront passer une journée à la mer en juin avec la visite de l'Océarium du Croisic et celle d'un marais salant. Sur le thème du feu, toute l'école sera accueillie prochainement au Centre d'Incendie et de Secours du Loroux-Bottereau. Sur le thème de la terre, les 2 classes de maternelle passeront une journée en fin d'année, au village du potier du Fuilet.

En parallèle, les 2 classes de cycle 2 ont participé au concours d'écriture poétique départemental organisé par les Compagnons du terroir, sur le thème du respect. La classe de CE1-CE2 s'est brillamment distinguée par une 6^{ème} place avec son poème : « Nous devons respecter ». 

Les inscriptions pour la rentrée 2025 à l'école Henri Matisse sont en cours. Pour toutes demandes de renseignements, n'hésitez pas à contacter la directrice, Mme Lepoivre au 02 40 98 59 12 ou par courriel : ce.0491781v@ac-nantes.fr.

 Nous devons respecter

Nous devons respecter la planète
Et imaginer dans notre tête,
Un monde sans pollution

Que les êtres vivants aimeraient en toutes saisons.

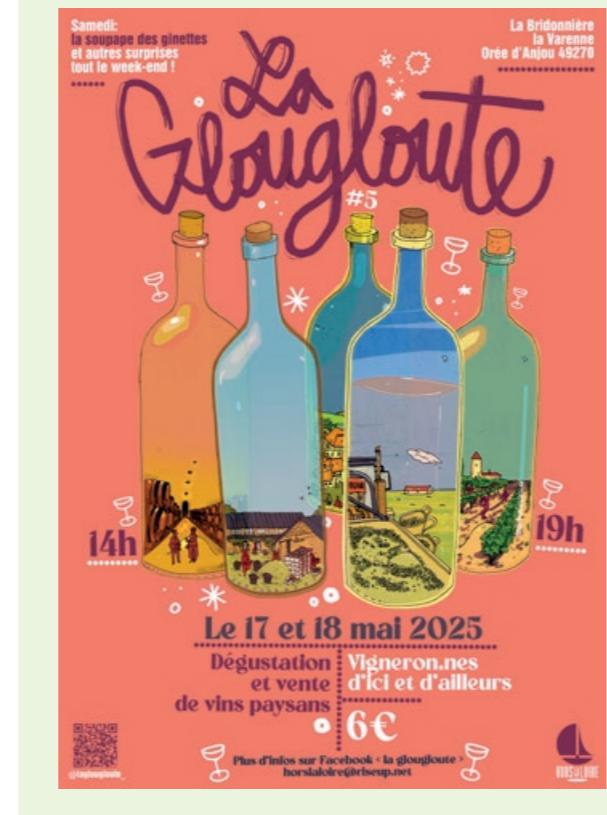
Nous devons respecter notre famille et nos amis,
Ça embellit l'esprit et la vie.
N'oublions pas les personnes âgées,
Pour la sagesse qu'elles nous ont apportée.

Nous devons respecter nos adversaires sur le terrain
Même si on n'est pas copains,
Loyons modestes, soyons fair-play,
Félicitons-nous et n'ayons pas de regrets.

Nous devons nous respecter,
Ne pas nous dire de méchancetés,
Nous sommes tous utiles au monde,
À chaque seconde.



DÉGUSTATION ET VENTE DE VINS PAYSANS



DANSE D'LIRÉ

Le partenariat entre DANSE D'LIRÉ et les danseurs de l'émission DANSE AVEC LES STARS® continue !

Jordan MOUILLERAC fait à l'association, l'honneur de revenir à Liré ; il proposera 3 stages (New style / Samba et Jive) – Stages ouverts à tous niveaux – à partir de 10 ans : le samedi 24 mai, à partir de 13h30. Inscriptions sur HelloAsso (nombre de places limité) – Tarifs préférentiels pour les adhérents.

Le prochain spectacle sur le thème « Circus » aura lieu le samedi 28 juin, au Théâtre du Quartier Libre à ANCENIS pour 2 représentations 15h00 et 20h30. Les places seront en vente via HelloAsso courant mai. Inscriptions Saison 2025/2026 : Rendez-vous le lundi 30 juin à partir de 18h00 à la salle multi activités de Liré pour venir essayer les cours et pour vous y inscrire.

L'association proposera des cours de danse Modern Jazz (à partir de 4 ans), des cours de danses latines adultes (Solo et Duo) et des cours de Fit Yoga (adultes). 

Renseignements : dansedlire@gmail.com
ou sur dansedlire.e-monsite.com / Suivez-la également sur ses pages Instagram et Facebook Dansedlire.

"ATELIER CHORÉGRAPHIQUE" PAR K'DANSE

Vous rêvez de créer votre propre chorégraphie ? Vous aimez vous exprimer à travers la danse, mais n'avez pas le temps de pratiquer des cours à l'année ?

Durant ce stage, les professeurs de K'Danse vous proposent de créer une chorégraphie, en passant par un atelier guidé, qui sera intégrée au spectacle de l'association les 5 et 6 juillet 2025. L'inscription vaut engagement pour les 4 séances, ainsi que pour le spectacle.

Atelier accessible à partir de 10 ans, tous niveaux : 27 avril 9h30-11h30, 4 mai 9h30-11h30, 18 mai 12h30-14h30, 29 juin 12h30-14h30. Tarif adhérents K'Danse : 50€ ; Tarif non-adhérents : 60€.

SUIS LE MOUVEMENT AVEC K'DANSE !

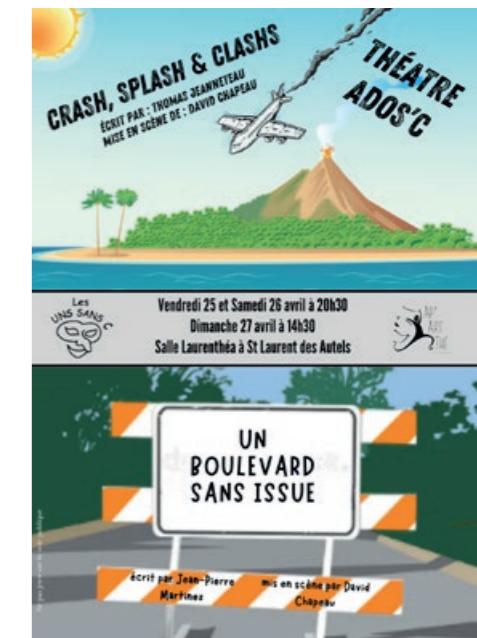


Pour s'inscrire :
www.helloasso.com/associations/kdanse49
Contact : kdanseoreedanjou@gmail.com

THÉÂTRE JEUNES : LES ADOS'C VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS EN AVRIL

3 dates pour 2 spectacles, c'est ce que vous proposent les Ados'C les 25, 26 et 27 avril 2025 à Saint-Laurent-des-Autels. Mais qui sont-ils ? De jeunes acteurs, dans les ateliers de théâtre de l'association Les Uns Sans C, dont certains ont débuté il y a dix ans déjà. En première partie, ils vous présenteront « Crash, Splash et clashes » de Thomas JEANNETEAU. En quelques mots : un avion qui s'écrase sur une île déserte ; soleil, sable blanc et cocotier, cela a de quoi faire rêver... Enfin, sauf quand les tracas du quotidien vous rattrapent ! La seconde pièce, « Un boulevard sans issue » de Jean-Pierre MARTINEZ, vous conduira à Trouville-La-Rivière. Fernand et Jeanine DUBOIS y ont pour ambition de marier leur fille Charlotte à Stanislas de COURSENSAC, le fils du maire en passe d'être réélu. Mais cette comédie de boulevard semble être sans issue. L'ensemble du spectacle est mis en scène par David CHAPEAU de l'association Ap' Art Thé. 

Venez applaudir les Ados'C les vendredi 25 et samedi 26 à 20h30 et dimanche 27 avril à 14h30 à la salle Laurentéa à Saint-Laurent-des-Autels. Les bénéfices de la première représentation seront reversés à l'ANC (Association française de Narcolepsie et Cataplexie Hypersomnies rares). Informations au 06 38 01 74 16.



AGENDA DES MANIFESTATIONS



© Compagnie Alégorie

AVRIL

5 AVRIL

Concert Calla et Label Chanson
Champtoceaux

6 AVRIL

Vide-grenier de printemps
Events 44
Champtoceaux

7 AVRIL

RDV Nature en Anjou
Dans les pas d'un naturaliste
La Varenne

9 AVRIL

Région Pays de la Loire Tour
Beaupréau-en-Mauges

9 AVRIL

RDV Nature en Anjou
Jouons avec la nature
Bouzillé

11 AVRIL

Rue des habitants
CSC Rives de Loire
Bouzillé

DU 12 AVRIL AU 11 MAI

Expositions d'art Jacqueline Pecantet, Jean-Michel Nicolau, Pia Nicole Rocco
Champtoceaux

13 AVRIL

Chasse aux œufs de Pâques
APE les Fritillaires
Drain

16 AVRIL

RDV Nature en Anjou
Cueillette et dégustation
Liré

4
MAI

CIRQUE / LOOKING FOR
CIE ALLEGORIE
SCÈNES DE PAYS
VALLÉE DE L'ÎLETTTE
ST-SAUVEUR DE LANDEMONT
ORÉE-D'ANJOU
20H30

Du chant, de l'équilibre circassien et des mouvements pour les grands, comme pour les petits. Au fil des mélodies populaires du Portugal, du Piémont, de la Grèce, de la Catalogne, les artistes nous emportent dans une traversée drôle et poétique.

25 AVRIL

Challenge séniors
Liré

25, 26 ET 27 AVRIL

Représentations
Théâtre jeunes
les Ados'C
Saint-Laurent-des-Autels

25 AVRIL

Forum Job jeunes + 16 ans
Mauges Communauté
Beaupréau-en-Mauges

26 AVRIL

Troc de plantes et de livres
CSC Rives de Loire
Drain

27 AVRIL

Chasse à l'œuf
La Babie's attitude
Bouzillé

MAI

4 MAI

Cirque LOOKing for
Scènes de Pays
Saint-Sauveur-de-Landemont

8 MAI

Commémoration du 8 mai 1945
Cérémonie d'Orée-d'Anjou
Drain

13 MAI

Les élus à votre rencontre
La Varenne

16 MAI

Lancement du Conseil
Local en Santé Mentale
Beaupréau-en-Mauges

17 MAI AU 15 JUIN

Expositions d'art Thérèse Cailleton, Anouchka Lolivrel
Champtoceaux

17 MAI

Découverte des instruments
Ecole de musique Mélodie
Drain

17 ET 18 MAI

La Glougloute - Hors la Loire
La Varenne

24 MAI

RDV Nature en Anjou
Chante petit oiseau
Drain

JUIN

1^{ER} JUIN

Concours de pêche
les Amis de la Divatte
Landemont

7 ET 8 JUIN

Fête du cheval
Drain

13 JUIN

Auditions au plein air
Ecole de musique Mélodie
Champtoceaux

21 JUIN AU 20 JUILLET

Expositions d'art Collectif Arneva
Champtoceaux

26 JUIN

Fête du FARE
CSC Rives de Loire
St-Sauveur-de-Landemont

27 JUIN

Auditions "guitares, point d'orgue et rock"
Ecole de musique Mélodie
Liré

JUILLET

6 JUILLET

Champto'trail d'Orée
Champtoceaux

9 JUILLET

RDV Nature en Anjou
Atelier paysans paysages
Liré

Orée Mag de juillet 2025 : date limite d'envoi des articles le 30 mai 2025.

